

Gendarmerie nationale d'Annaba

**Saisie de près de 25.000 comprimés psychotropes** P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7100 - MARDI 04 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Economie**

**L'Algérie est appelée  
à devenir un pays  
émergent dans deux ans** P04



Relations Algérie- France

# Les «quatre vérités» de Tebboune

Lire en page 03

P07

**ORAN**

Base de Mers El-Kebir «Chahid Belhadji Boucif»  
**Lancement des Journées portes ouvertes  
sur les Forces Navales**

Salon international de l'agriculture d'Oran  
**20.000 visiteurs enregistrés à la 7ème édition**

Les Falaises (Jardin Méditerranéen)  
**02 filles font une chute avec une voiture**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ministère des Affaires étrangères

**Attaf reçoit le Directeur du Programme Afrique à Chatham House**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi, le Directeur du Programme Afrique à Chatham House, M. Alex Vines, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, les deux parties ont

"échangé les vues et les analyses sur les différents enjeux auxquels fait face le continent africain, notamment la région du Sahel, et examiné les moyens de coopération entre Chatham House et l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) relevant du ministère des Affaires étrangères", ajoute la même source.

Ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables

**Arkab reçoit une délégation du Cluster algérien des industries électriques**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, dimanche à Alger, une délégation du Cluster algérien des industries électriques, conduite par le président du Cluster, Djillani Koubibi Bachir, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer l'industrie électrique pour lui permettre de jouer un rôle pionnier sur le marché africain, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est

déroulée au siège du ministère, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, Chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ et de cadres du ministère, les deux parties ont abordé "les voies et moyens de renforcer la coopération entre les entreprises du secteur et le Cluster algérien des industries électriques, en focalisant sur le développement de l'industrie électrique et le renforcement de l'utilisation des équipements fabriqués localement".

Promotion du dialogue national

**Takdjout met en avant le rôle des travailleurs et des syndicats**

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, a mis en avant, dimanche, le rôle des travailleurs et des syndicats qui les représentent dans la promotion du dialogue national, auquel a appelé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que dans le renforcement du front intérieur. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, M. Takdjout a précisé que cette rencontre, "qui

a porté sur tout ce qui a trait au monde du travail", a été l'occasion de "mettre en avant le rôle des travailleurs et des syndicats dans la promotion du dialogue national". Takdjout a mis en exergue le rôle joué par les organisations syndicales et les travailleurs dans "la défense de l'Algérie et le renforcement du front intérieur". La rencontre a également porté sur "différents dossiers liés aux préoccupations soulevées dans le secteur de la fonction publique", ainsi que sur "les aspects liés à la lutte contre le chômage", a ajouté le Secrétaire général de l'UGTA.

Loi sur les partis politiques et les associations

**Boughali reçoit les rapports relatifs à la révision des avant-projets**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, lundi, les rapports relatifs à la révision des deux avant-projets de lois organiques sur les partis politiques et les associations. La remise des deux rapports s'est déroulée lors d'une cérémonie symbolique, en présence des vice-présidents de l'APN, présidents des

deux groupes de travail, Zouhaier Nasri et Berbera El Hadj Cheikh, et des membres des deux groupes. Les deux groupes de travail avaient finalisé la révision des deux avant-projets de lois organiques relatifs aux partis politiques et aux associations, après une série de réunions et de concertations au cours desquelles des spécialistes ont été entendus.

Renforçant sa stratégie d'accompagnement sportif

**Ooredoo Algérie sponsor du Club Sportif Constantinois**

Dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement sportif, Ooredoo Algérie annonce son partenariat officiel avec le Club Sportif Constantinois (CSC), l'un des clubs les plus emblématiques de l'Est algérien. La cérémonie de signature du contrat de sponsoring s'est

tenue jeudi 30 janvier 2025 au siège de Ooredoo à Ouled Fayet, en présence du Directeur Général de l'entreprise, M. Roni Tohme, et du Président du Conseil d'Administration du CSC, M. Wadie Lakhdari. Ce partenariat stratégique marque une étape importante dans le soutien conti-

nu de Ooredoo au développement du sport en Algérie. À travers ce contrat, Ooredoo s'engage à accompagner le CSC dans ses ambitions sportives, renforçant ainsi son statut de partenaire privilégié du football algérien. A noter, que le Club Sportif Constantinois avait déjà fait partie

de la famille Ooredoo entre 2011 et 2014, une période marquée par deux saisons et demie d'un partenariat mémorable. Ce retour s'accompagne d'une ambition renouvelée, visant à atteindre des résultats à la hauteur des attentes des deux parties.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Relations Algérie- France

## Les « quatre vérités » de Tebboune

Par B.Habib

L'Algérie « perd du temps » avec le président français Emmanuel Macron. Le président algérien Abdelaziz Tebboune dénonce un « climat délétère » avec Paris mais ne ferme pas pour autant la porte du dialogue à condition que Macron fasse « des déclarations politiques fortes ». « Ce n'est pas à moi de les faire » affirme-t-il. Les sorties médiatiques « anti algériennes » en France d'hommes politiques « triés sur le volet » n'ont pas manqué de faire réagir le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au moment où son homologue français, lui, préfère se tapisser dans le silence faisant l'impasse sur tout ce qui se dit sur l'Algérie ou qui nuit et dérange les intérêts algéro-français. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a choisi ce moment précis pour affirmer que les déclarations hostiles de politiques français à l'encontre de l'Algérie ont engendré un climat délétère qui a contribué à la détérioration des relations algéro-françaises. Il faut avouer que jamais les relations entre les deux pays n'ont atteint un climat aussi tendu. Les observateurs retiendront que curieusement cette tension est montée d'un cran après la réélection par le peuple algérien du président algérien pour un second mandat. Or en quoi l'Algérie dérangerait-elle la France de Macron? Le pays a défendu ses positions souveraines et infaillibles comme le dossier du Sahara occidental et le droit à l'indépendance du peuple palestinien. L'Algérie a brigué pour la quatrième fois un mandat au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle s'est dite plusieurs fois contre sa normalisation avec Israël. Et pour couronner le tout, la cabale contre l'Algérie de l'extrême droite en France a accentué le torchon. Aujourd'hui l'Algérie met l'opinion et le monde à témoin. Le président de la République en veut énormément à cette cabale qui cible l'Algérie et son peuple. « Le climat est délétère » a-t-il asséné, « Nous perdons du temps avec le président Macron et nous avons beaucoup d'espoirs de dépasser le contentieux mémoriel » a expliqué le président algérien. Quelle solution a-t-il vu juste de faire aboutir ce contentieux? Le président de la République a été l'artisan de la création de la commission mixte d'historiens français et algériens sur la mémoire et les archives. Mais il semble que des pressions côté français pèsent sur les travaux entamés par cette commission alors que le président algérien a durant longtemps prôné de dépolitiser ce dossier. Le Chef de l'Etat poursuit : « C'est pour cela que nous avons créé à mon initiative une commission mixte pour écrire cette histoire qui nous fait encore mal », a indiqué le président de la République dans une interview accordée au quotidien français l'Opinion. "Et pour dépolitiser ce dossier, j'ai même reçu deux fois l'historien Benjamin Stora (qui) a toute mon estime et réalise un travail sérieux avec ses collègues français et algériens sur la base des différentes archives, bien que j'aie déploré que l'on n'aille pas assez au fond des choses", a-t-il souligné. Le président de la République a ensuite laissé entendre que tout devait se passer bien en rap-

pelant avoir établi "une feuille de route ambitieuse" après la visite en août 2022 du président Macron, suivie de celle d'Elisabeth Borne, alors Première ministre, qu'il a qualifiée de "femme compétente connaissant ses dossiers". Cependant, le président algérien reconnaît implicitement n'avoir rien décelé d'amélioration ou d'avancement dans l'attitude retournée de la France officielle. "Mais, plus rien n'avance si ce n'est les relations commerciales", a-t-il fait observer. A cet effet, il a affirmé que "le dialogue politique est quasiment interrompu", évoquant les "déclarations hostiles tous les jours de politiques français, comme celles du député de Nice, Eric Ciotti, ou du membre du Rassemblement national (Jordan Bardella)". Et de poursuivre : "Et ces personnes aspirent un jour à diriger la France. Personnellement, je distingue la majorité des Français de la minorité de ses forces rétrogrades et je n'insulterai jamais votre pays". Dans le même contexte, le président de la République s'est "interrogé sur la manière dont Mme Le Pen va s'y prendre si elle parvient au pouvoir : veut-elle une nouvelle rafle du Vel d'Hiv et parquer tous les Algériens avant de les déporter?". Interrogé sur sa disposition "à reprendre le dialogue à condition qu'il y ait des déclarations politiques fortes", le président de la République a répondu: "Tout à fait. Ce n'est pas à moi de les faire. Pour moi, la République française, c'est d'abord son Président". "Il y a des intellectuels et des hommes politiques que nous respectons en France comme Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Raffarin, Ségolène Royal et Dominique de Villepin, qui a bonne presse dans tout le monde arabe, parce qu'il représente une certaine France qui avait son poids", a-t-il relevé. Il a ajouté qu'"il faut aussi qu'ils puissent s'exprimer. Et ne pas laisser ceux qui se disent journalistes leur couper la parole et les humilier, particulièrement dans les médias de Vincent Bolloré dont la mission quotidienne est de détruire l'image de l'Algérie". "Nous n'avons aucun problème avec les autres médias, qu'ils soient

du secteur public ou privé", a assuré le président de la République. Par ailleurs, à une question sur la dénonciation des accords de 1968 de la part de plusieurs politiques français, le président de la République a estimé qu'il s'agit d'"une question de principe". "Je ne peux pas marcher avec toutes les lubies. Pourquoi annuler ce texte qui a été révisé en 1985, 1994 et 2001", s'est-il interrogé. Il a précisé à ce propos, que "certains politiques prennent le prétexte de la remise en cause des accords pour s'attaquer à ces accords d'Evian qui ont régi nos relations à la fin de la guerre. Ces accords de 1968 sont une coquille vide qui permet le ralliement de tous les extrémistes comme du temps de Pierre Poujade". Interrogé sur "l'influence de l'Algérie à la Grande Mosquée de Paris", le président de la République a expliqué que "l'Etat algérien n'a pas voulu laisser des associations douteuses faire de l'entrisme à la Grande Mosquée et a toujours pris en charge son entretien". Il a rappelé à ce propos, que lorsqu'il était ministre de la Communication et de la Culture, il avait "instauré ces aides (qui) servent notamment à rénover les bâtiments", soulignant que "la France officielle n'a jamais fait d'objection et se rend régulièrement aux invitations du recteur". Il a ajouté dans le même sillage que "la Grande mosquée n'est pas une officine" et que "le recteur actuel, Chems-Eddine Hafiz, a été choisi de manière concertée avec son prédécesseur, Dalil Boubakeur, et l'Etat français". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé ne pas avoir l'intention de s'éterniser au pouvoir au terme de son second mandat et qu'il respectera la Constitution, s'engageant à laisser des infrastructures nouvelles, de grands chantiers et une réforme du système politique. "A mon arrivée, il a fallu reconstruire les institutions dans un laps de temps très court. La crise sanitaire a ajouté son lot de difficultés (et) malgré cela, nous avons tenu nos engagements et avons révisé la Constitution", a indiqué le président de la République.

Le président Tebboune limoge Faïd et Hadji

### Ce que disent les uns et les autres

Par Nadira FOUAD

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé, avant-hier, dimanche, de mettre fin aux fonctions du ministre des Finances Laaziz Faïd, et du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji. Il a nommé, par contre, à leurs places, Abdelkrim Bouzred, ministre des Finances, et Ouassim Kouidri, ministre de l'Industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Depuis l'annonce de cette éviction par le président Tebboune, beaucoup d'encre a coulé pour commenter ce limogeage. Certains plumitifs se sont donnés à cœur joie et ont versé dans un long réquisitoire concernant l'éviction du premier argentier du pays par le premier magistrat qu'ils assimilent à un vrai casse-tête chinois qu'est l'allocation touristique et des entraves rencontrées par les voyageurs. D'autres, par contre, ont tenté de remettre dans leur contexte initial, les prérogatives d'un chef d'Etat, celles de nommer et dégommer des ministres et autres qu'il juge,

de par leurs parcours et compétences, hormis leurs bagages intellectuels, non aptes à exercer de telles fonctions dans la nomenclature ou partant à poursuivre à exercer des missions d'une extrême importance pour le pays. Voilà en somme la quintessence des propos que nous avons récoltés, hier, auprès des différents experts et financiers sur le départ du ministre des Finances Laaziz Faïd et son remplacement par l'ex-SG du ministère des Finances, Abdelkrim Bouzred. Néanmoins, le départ exigé par le président Tebboune du ministre des Finances n'est pas prématuré, ni fortuit, ni même précipité, puisque, selon nos sources au niveau de la chambre basse qui est l'APN, Laaziz Faïd était déjà senti partant lors du dernier remaniement partiel du 18 novembre 2024. En effet, son maintien à la tête du ministère des Finances a obéi à l'impératif de l'élaboration de la loi de Finances 2025 et son adoption par les deux chambres parlementaires. Or, dans ce cas de figure, on ne peut mettre fin aux fonctions d'un ministre en exercice qui doit passer devant les deux chambres parlementaires pour exposer les dispositions

de ladite loi pour examen, débats puis adoption par les députés et les sénateurs. Le ministre des Finances était maintenu pour la présentation du projet de loi de Finances 2025 au niveau des deux chambres parlementaires avant la démission du premier ministre Nadir Larbaoui et son Gouvernement. Le ministre limogé a-t-il manqué de rigueur et de perspicacité, puisque lors des débats sur les dispositions de ladite loi au niveau de l'APN, il a fait face à une opposition farouche par les députés sur la problématique de la hausse des taxes sur le chiffre d'affaires des entreprises, l'immobilier et l'interdiction des paiements en espèce pour les transactions et surtout l'épisode des voitures et véhicules, entre autres revendications des élus qui ont été rejetés, d'où le recours par le premier ministre au Conseil Constitutionnel pour y trancher. En effet, les débats étaient houleux au niveau de l'Assemblée et émaillés par des prises de bec entre les députés et le président de la commission de Finances et du budget qui avait rejeté la majorité des amendements proposés par leurs auteurs dans un contexte particulier.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

### La série « Algérie » sur les plateaux TV en France

Au moment où la France est sujette à une profonde crise politique, les médias français préféreraient dépasser l'oisiveté et le chômage technique, se préoccuper beaucoup plus que d'habitude, de l'Algérie. La crise est tellement grave et profonde, Jusqu'à en parler d'une très probable dissolution de l'Assemblée Nationale et en même temps d'une dissolution de l'actuelle équipe gouvernementale avec en tête un vieux routier de la politique en l'occurrence François Bayrou. Parait-il et selon des activistes sur les réseaux sociaux, la plupart des français connaissent bien ces subterfuges et ces manières diaboliques visant à détourner leurs attentions de la vraie situation en France, laissant à désirer. Ils savent bien que la crise qui les suffoque, n'est pas tombée du ciel, mais c'est la conséquence logique d'un régime en faillite. Gérer un pays puissant comme la France avec ses complications n'est pas une chose donnée à n'importe qui ! C'est normal quand on choisit des responsables dépourvus des qualités requises à ces grandes tâches. Heureusement, que la France est en possession des grandes et fortes Institutions traditionnelles ayant réussi à parer contre un effondrement certain de cette entité. Provoquer « avec préméditation », une crise relationnelle avec l'Algérie, par Sansal interposée. On savait déjà que cet individu qui aurait pactisé avec le Satan aurait fait l'objet d'une manipulation diabolique par les Services de renseignements français, puisque ce faux jeton était déjà leur agent notoire, à l'époque où il était un haut fonctionnaire au ministère algérien de l'Industrie. Donc, Me Macron, ses conseillers et éminences grises auraient vu juste de transformer les plateaux Tv des média français en lieux obsédés par l'Algérie et les algériens. Ils auraient peut-être réussi à drainer à leur cause perdue, une frange de ces citoyens manipulables à volonté, tandis que les gens conscients et avertis savent déjà que ces établissements médiatiques font tourner les moulins à vide. Pour être franc, si ces media font tout cela, c'est afin de repousser au plus loin possible le scénario d'une guerre civile. Les centres d'études sociopolitiques et les instituts de sondages savaient déjà que le peuple français est en état d'ébullition, à cause du fiasco politique provoqué par le régime Rotchilde - Macron (le souffleur et le monologueur). Et c'est ainsi que l'on a urgemment besoin d'un ennemi extérieur et le choix est tombé sur l'Algérie qui devrait se mêler à contre cœur à ce jeu morbide. Peut-être que ce choix aurait été lié aux positions immuables et fermes de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne, notamment depuis l'avènement du 07 octobre 2023..

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Trêve à Gaza,  
le moment de vérité!**

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est rendu aux États-Unis pour renforcer les relations entre les deux pays après des tensions sous l'administration précédente. Cette visite intervient alors qu'un cessez-le-feu de six semaines est en cours à Gaza et que des négociations sur la deuxième phase de l'accord de trêve doivent débiter. Avant son départ, Netanyahu a affirmé que les décisions prises pendant la guerre avaient modifié la situation au Moyen-Orient et qu'une collaboration avec Trump pourrait encore accentuer ces changements. Selon un communiqué du bureau du Premier ministre israélien, Netanyahu et Steve Witkoff, l'envoyé spécial de Trump au Moyen-Orient, ont convenu que les discussions débuteraient lundi à Washington. Cette rencontre historique portera sur Gaza, les otages, la confrontation avec l'axe iranien et d'autres enjeux stratégiques. Les négociations se poursuivront ensuite avec des représentants américains, qatariens et égyptiens. Les discussions devraient également aborder la question de l'Iran. Si Israël considère l'Iran comme son ennemi absolu, Donald Trump s'est dit ouvert à des négociations avec Téhéran. Le périmètre de ces pourparlers reste flou : concerneront-ils uniquement le programme nucléaire iranien ou incluront-ils aussi l'arsenal balistique et la sécurité régionale ? Durant sa campagne, Trump a défendu une politique de « pression maximale » contre l'Iran, visant à empêcher d'obtenir l'arme nucléaire. Son ouverture à des discussions marque un changement, bien que fragile, après son retrait unilatéral de l'accord sur le nucléaire iranien « JCPoA » en 2018. Le Premier ministre du Qatar a appelé Israël et le Hamas à entamer sans délai les négociations sur la deuxième phase du cessez-le-feu à Gaza, alors qu'aucun plan précis n'est encore fixé. Selon l'accord, ces discussions devaient commencer avant le 16<sup>e</sup> jour de la première phase. Jusqu'à présent, 18 otages ont été libérés en échange de prisonniers palestiniens, mais plus de 70 restent détenus à Gaza. La deuxième phase devrait inclure la libération de tous les otages restants, un cessez-le-feu permanent et le retrait total des forces israéliennes de Gaza. Toutefois, Sheikh Mohammed a précisé qu'il n'y avait encore aucune indication sur la date et le lieu des négociations, bien que les médiateurs aient engagé des discussions téléphoniques avec les parties concernées et défini un agenda pour la suite des négociations. Sur le terrain, l'armée israélienne a mené dimanche une vaste opération à Jénine, en Cisjordanie occupée, détruisant de nombreux bâtiments et tuant des Palestiniens.

## Bourse d'Alger

**Première réunion du guichet unique pour l'introduction de Pharma Invest**

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a organisé, dimanche, la première réunion du guichet unique du marché financier en vue d'accompagner la société Pharma Invest Spa dans ses démarches d'introduction en bourse. Cette réunion, qui s'est tenue au siège de la Cosob, fait suite "à la demande de la société Pharma Invest Spa et a pour objectif de simplifier les démarches d'introduction en bourse de cette dernière, dans le cadre de l'ouverture de son capital", a indiqué l'autorité de régulation dans un communiqué. Ont participé à cette réunion tous les acteurs principaux du marché financier membres du guichet, à savoir la Cosob, la Société de gestion de la bourse des valeurs, Algérie Clearing, les intermédiaires en opérations de bourse, le Crédit populaire d'Algérie et "TellMarkets", la société "Invest Market" en qualité de promoteur en bourse, ainsi que le cabinet de conseil "Grant Thornton" en tant qu'expert évaluateur en bourse. Les objectifs de cette réunion étaient "d'accompagner Pharma Invest Spa en lui expliquant toutes les démarches nécessaires pour son introduction en bourse", a ajouté la même source. La société Pharma Invest Spa est active dans le domaine de la distribution et de la fabrication de médicaments. Elle est dotée d'un capital social qui s'élève à 5,5 milliards DA et possède 5 filiales, a fait savoir la Cosob. Le guichet unique du marché financier a été créé le 23 novembre dernier lors de la deuxième conférence annuelle du marché financier, en tant qu'"initiative innovante visant à réduire les délais et simplifier les démarches pour les sociétés souhaitant s'introduire en bourse", est-il rappelé dans le communiqué. Ce mécanisme "témoigne de l'engagement de la Cosob à faciliter l'accès des entreprises au marché financier et à en renforcer l'attractivité auprès des acteurs économiques, en tant que source de financement alternative et efficace, dans le contexte de la dynamique rapide de l'économie nationale", a-t-on encore souligné de même source.

## Economie

**L'Algérie est appelée à devenir un pays émergent dans deux ans**

L'Algérie est appelée à devenir un pays émergent du niveau des pays du Sud de l'Europe, probablement dans deux ans, a indiqué le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant, par ailleurs, que le pays n'avait pas besoin des "aides" françaises au développement, lesquelles ne "servent que les intérêts de la France". "Si Dieu le permet, peut-être dans deux ans maximum, l'Algérie sera un pays émergent du niveau des pays du Sud de l'Europe avec un PIB de plus de 400 milliards de dollars", a prédit le président de la République dans un entretien au quotidien français L'Opinion. "Début 2027, tout au plus, nous aurons achevé la construction de notre programme de 3,5 millions de logements -deux millions sont déjà livrés-, nous en aurons aussi terminé avec le problème de l'eau et nous aurons réduit l'importation de matières premières pour nos usines. Notre objectif est de fabriquer le maximum de produits sur place. Nous allons être parmi les plus grands pays exportateurs de phosphates et dérivés. Nous allons aussi développer l'énergie solaire et la production d'hydrogène vert, une nouvelle ressource qui renforcera l'attractivité industrielle de l'Algérie", a-t-il énuméré. Cela "nous permettra aussi d'augmenter notre capacité à fournir de l'énergie à l'Europe", a soutenu le président de la République, rappelant que le pays était également en train de renforcer sa sécurité alimentaire et mobiliser davantage de ressources hydriques. Interrogé sur les "aides" de développement françaises qui seraient accordées à l'Algérie et sur une éventuelle suppression de ces aides, le président de la République a estimé que toute demande de suppression de ces "aides" relevait tout simplement "d'une profonde méconnaissance de l'Algérie". "C'est de l'ordre de 20 à 30 millions par an. Le budget de l'Etat algérien est de 130 milliards de dollars et nous n'avons pas de dette extérieure", a-t-il fait observer. Il a, par la même, rappelé que l'Algérie "finan-

ce chaque année 6000 bourses au profit d'étudiants africains, une route de plus d'un milliard de dollars entre notre pays et la Mauritanie et venons d'effacer 1,4 milliard de dette à douze pays africains". Le président de la République a clairement affirmé que l'Algérie n'a pas besoin de ces "aides" qui ne servent en réalité que les intérêts de la France. "Nous n'avons pas besoin de cet argent qui sert avant tout les intérêts d'influence extérieure de la France", a-t-il tranché. Interrogé, par ailleurs, sur la coopération économique avec la Chine, le président de la République a avancé que "les Chinois s'intéressent à de nombreux secteurs d'activité (en Algérie): des technologies de pointe à l'électronique en passant par le numérique, les batteries au lithium puisqu'on dispose de cette matière première". Il a rappelé à cet égard que les opérateurs chinois "sont venus au début pour construire des logements au grand dam des groupes français comme Bouygues" qui lorgnaient le marché de Djamaa El Djazair. "Les Chinois ont proposé les meilleures offres, les délais les plus courts. Nous sommes satisfaits de leurs prestations", s'est-il réjoui. Le président de la République a, par la

même, salué la coopération avec l'Italie, qui a "toujours été un partenaire très fiable". "Nos amis italiens sont de bonne foi. On s'aide réciproquement et l'Italie renforce ses positions économiques chaque année", a-t-il soutenu. A la question de connaître les raisons ayant poussé l'Algérie à demander une révision de son accord d'association avec l'Union européenne, le président de la République a expliqué que cette demande a été dictée par le souci du pays, riche d'une production industrielle diversifiée, de voir ses exportations pénétrer le marché européen dans des conditions préférentielles. "Notre ambition exportatrice s'affirme. En 2005, nous n'avions guère de production en dehors des hydrocarbures. Aujourd'hui, nous avons une production industrielle nationale", a-t-il déclaré. "Tout l'électroménager est algérien. Notre agriculture génère, selon la FAO, 37 milliards de dollars par an. On exporte des produits maraîchers en Tunisie, en Mauritanie et au Moyen-Orient. Il faut réviser l'accord pour que nos produits agricoles et notre acier accèdent au marché européen dans des conditions préférentielles", a soutenu le président de la République.

## Industrie pharmaceutique

**Pour un bureau vert**

Par Nadira F.

Une Stratégie pour l'élaboration d'une stratégie globale et claire pour le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie sera mise en place incessamment. En application des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'assurance de la disponibilité et de la qualité des médicaments pour une meilleure prise en charge des patients et la satisfaction des besoins nationaux, le Ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Dr. Sifi Ghrieb, a tenu, avant-hier au siège du ministère, une réunion avec les opérateurs publics et privés du secteur pharmaceutique. Cette rencontre s'est déroulée en présence du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Industrie, chargé de la Production Pharmaceutique, Fouad Hadji, avant son limogeage dimanche ainsi que des cadres du ministère. Les préoccupations et propositions des opérateurs présents, portant principalement sur l'encouragement des investissements dans le secteur pharmaceutique, notamment la production en mode complet à partir des matières premières (Full Process), l'enregistrement des médicaments et le traitement des dossiers y afférents, les études de bioéquivalence pour les médicaments génériques, le processus d'homologation et de conformité, en particulier pour les dispositifs médicaux, le développement des médicaments innovants ainsi que l'exportation des médicaments et produits pharmaceutiques dans lesquels l'Algérie a atteint l'autosuffisance. À l'issue de ces discussions, le ministre et selon

le communiqué du ministère a donné des instructions pour la mise en place d'un "bureau vert" au niveau du Ministère, destiné au traitement en urgence des dossiers d'investissements déjà concrétisés en attente des autorisations nécessaires pour le lancement de la production, ainsi que ceux qui répondent aux besoins du marché national, favorisent la production locale et réduisent les importations. Il a également proposé la création d'un mécanisme visant à orienter et organiser les investissements dans l'industrie pharmaceutique en fonction des besoins nationaux en médicaments, en produits pharmaceutiques et en dispositifs médicaux, tout en impliquant les opérateurs du secteur. Il s'agit de l'ouverture de tous les canaux de communication avec l'ensemble des acteurs du domaine, affirmant que les propositions et préoccupations des opérateurs seront prises en compte.

Le Ministre a ajouté que les opérateurs du secteur pharmaceutique bénéficieront de toutes les facilitations et de l'accompagnement nécessaire pour concrétiser leurs investissements, soulignant, à cet égard, la volonté du Ministère de réduire les délais de traitement des dossiers d'enregistrement des médicaments et d'alléger les procédures de conformité des dispositifs médicaux. L'objectif de ces rencontres est d'examiner la situation actuelle du secteur, d'accélérer la cadence de la production pharmaceutique nationale, d'assurer la disponibilité des médicaments efficaces, de réduire la facture des importations et de trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les opérateurs sur le terrain.

Les 4 et 5 février à Alger

## 1er Congrès international du patient atteint de cancer

L'Algérie abrite, les 4 et 5 février, le 1er Congrès international du patient atteint de cancer, et ce, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale contre cette maladie, sous le thème "la voix du patient", a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs. Lors d'une conférence de presse, le président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), M. Noureddine Benbrahem, a estimé que ce Congrès organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "se veut une opportunité pour mettre en lumière les réalisations et les politiques de l'Algérie en matière de prise en charge de patient, ainsi qu'une plateforme unique pour transmettre sa voix et partager son expérience,

ses besoins et ses points d'intérêt". Il tend également à "encourager l'échange des vues entre les concernés par le cancer, à savoir les spécialistes en soins médicaux, les associations et les décideurs, en vue de construire des parcours de soins centrés sur le patient", selon M. Benbrahem.

S'agissant du Réseau africain de lutte contre le cancer dont l'annonce officielle de sa création est prévue lors de ce Congrès qui verra la participation de pas moins de 14 pays africains, le président de l'ONSC a souligné que le Réseau "contribuera au renforcement de la coopération régionale, à la fourniture des ressources et à l'échange d'expertises afin d'améliorer la prise en charge des patients, en sus du renforcement du

rôle de la société civile dans ce domaine". De son côté, la présidente de la Fédération nationale de lutte contre le cancer, Mme Hamida Kettab a précisé que ce Congrès, organisé en coordination avec le ministère de la Santé et l'ONSC, regroupera tous les intervenants notamment des médecins et des représentants de la société civile, en vue de placer le patient au cœur de tous les plans nationaux visant à prévenir et à lutter contre cette maladie.

Par ailleurs, Mme Kettab s'est félicitée des étapes franchies par l'Algérie dans ce domaine, mettant en avant l'importance d'associer "le patient atteint de cancer" à toutes les stratégies nationales visant une meilleure prise en charge psychomédicale des patients.

Lutte antiacridienne

## L'ASAL met son imagerie satellitaire au service de la CLCPRO

L'Agence spatiale algérienne (ASAL) et la Commission de Lutte contre le Criquet Pèlerin dans la Région Occidentale (CLC-PRO) ont signé, dimanche à Alger, un accord de coopération pour la période 2025-2030, visant à renforcer les capacités de surveillance et de gestion préventive du criquet pèlerin grâce aux technologies spatiales. Il consiste à doter la CLCPRO et ses pays membres d'un système de surveillance modernisé, basé sur l'exploitation des données satellitaires fournies par l'ASAL. Il a été signé par le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik, et le secrétaire exécutif du CLCPRO, Mohamed Lamine Hamouni, sous la supervision du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Ben Saad. La cérémonie a réuni des hauts responsables et des partenaires insti-

tutionnels, dont des représentants de l'Agence algérienne de Coopération Internationale pour la Solidarité et le Développement et des organisations du Système des Nations Unies accréditées en Algérie. "Grâce à l'imagerie satellite, nous avons pu maîtriser l'invasion acridienne en Algérie et nous comptons partager cette expérience avec les pays de la région, en leur permettant de bénéficier de ce système d'alerte précoce", a déclaré M. Ben Saad. Il a également assuré que la situation acridienne en Algérie est "parfaitement maîtrisée", précisant que la surveillance se poursuit, notamment dans la région d'In Guezzam, proche de la frontière avec le Niger. "A titre préventif, 23.000 hectares ont été traités, et huit équipes sont actuellement déployées sur le terrain dans le sud du pays", a-t-il indiqué. De son côté, M. Oussedik a mis en avant l'engagement de l'ASAL

à fournir des données facilitant la surveillance des zones à risque et à appuyer la formation des experts nationaux sur leur exploitation. Ces informations seront intégrées par la CLCPRO dans ses mécanismes de suivi et d'alerte, permettant ainsi une meilleure réactivité face aux menaces acridiennes. Pour sa part, M. Hamouni a souligné que cette coopération marque une "avancée majeure" dans la lutte contre le criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, en intégrant l'innovation technologique aux stratégies de prévention. Il a également affirmé que la CLCPRO associera désormais l'ASAL à ses différentes activités en lien avec la lutte antiacridienne. Cet accord s'inscrit dans une démarche de coopération régionale et d'innovation technologique visant à garantir la protection des ressources agricoles des pays membres.

Rentrée scolaire 2025-2026

## Lancement d'une série de rencontres consacrées aux préparatifs

Le ministère de l'Education nationale a lancé, dimanche à Alger, une série de rencontres consacrées aux préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026, qui verra l'entrée en vigueur du nouveau volume horaire des cours dans les trois cycles de l'enseignement. Organisées jusqu'au 17 février au siège de l'Office national des examens et concours (ONEC) de Kouba, ces rencontres comprennent plusieurs ateliers regroupant des cadres de l'administration centrale et des chefs de services des directions de l'éducation à l'échelle nationale. Dans une déclaration à la presse, le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a indiqué avoir donné des instructions aux chefs de services pour réunir toutes les conditions à même de permettre aux employés du secteur de mener à bien leurs missions. Concernant les dispositions relatives à l'allègement du volume horaire, M. Sadaoui a expliqué que "l'opération se fera de manière participative", pré-

sant que le nouveau volume horaire devrait entrer en vigueur à la prochaine rentrée scolaire avec l'allègement du programme. A cet égard, le ministre a rappelé la récente mise en place d'une commission nationale chargée d'élaborer un projet sur la qualité de l'enseignement, notamment en termes de programmes à partir du cycle primaire, et ce, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui

veille à garantir un enseignement de qualité et un bon accompagnement pédagogique à tous les cycles. Concernant l'absence, dans le statut particulier du secteur, de nouvelles dispositions relatives aux employés des services économiques, qui restent soumis aux anciens textes, M. Sadaoui a expliqué que "le Gouvernement a décidé d'examiner leur dossier avec celui des autres secteurs de la fonction publique".

Hadj 2025

## Lancement de l'opération de paiement des frais à travers toutes les wilayas

L'opération de paiement des frais du Hadj pour la saison 1446h/2025, estimés à 840.000 DA (frais du billet d'avion inclus), a débuté dimanche et se poursuivra jusqu'au 28 février en cours. Le coup d'envoi de l'opération a été donné depuis le siège de la Banque d'Algérie, sis à Rue Zighoud Youcef (Alger). L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) avait annoncé, dans un communiqué précédent, que le coût du Hadj pour la

saison 1446/2025 a été fixé à 840.000,00 DA, frais du billet d'avion inclus, appelant les citoyens concernés, ayant obtenu le certificat de succès pour l'accomplissement des rites du hadj, le carnet de santé et le certificat de bonne santé, à se présenter aux succursales de la Banque d'Algérie (BA) de leurs wilayas pour s'acquitter des frais de pèlerinage. L'Office a fixé la période de paiement du 2 au 28 février, précisant que les pèlerins doivent être munis d'un pas-

Lutte contre le trafic illicite de stupéfiants

## Démantèlement d'un réseau criminel à Ouargla

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et du bataillon d'intervention rapide relevant de la sûreté de wilaya d'Ouargla ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et saisi 1.680 comprimés psychotropes, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'informations indiquant que deux individus, au niveau de la gare routière d'Ouargla, transportaient une quantité importante de substances psychotropes, les services concernés ont procédé à l'arrestation des suspects en possession de 1.680 comprimés psychotropes de fabrication étrangère de type «Pregabaline», ainsi qu'une somme d'argent (4.020 DA) provenant de la vente de ces stupéfiants. Les investigations ont permis l'identification, puis l'interpellation de trois autres membres du même réseau criminel, à bord d'un véhicule utilisé dans ce trafic, a-t-on ajouté. Après achèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes.

Gendarmerie nationale d'Annaba

## Saisie de près de 25.000 comprimés psychotropes

Les services de la Gendarmerie nationale d'Annaba ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de psychotropes et saisi près de 25.000 comprimés psychotropes, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues et de psychotropes, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Hadjar, relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Annaba, ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans la contrebande, le trafic et le stockage de comprimés psychotropes, dont l'activité s'étendait à plusieurs wilayas voisines», a précisé la même source. «L'opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Hadjar faisant état d'une tentative de trafic d'une importante quantité de comprimés psychotropes dans les quartiers de la wilaya d'Annaba», selon la même source. «L'exploitation rapide et efficace de cette information et l'intensification des recherches et des investigations ont permis l'arrestation de quatre suspects et la saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes dans le domicile de l'un d'eux», a souligné le communiqué. «Après approfondissement de l'enquête et finalisation de toutes les procédures légales requises, la compétence a été étendue à plusieurs wilayas voisines, donnant lieu à l'arrestation des autres membres du réseau», a ajouté la même source. Cette opération s'est soldée par «la saisie de près de 25.000 comprimés psychotropes de type +Pregabaline 300 mg+, de 03 véhicules de tourisme et de téléphones portables, ainsi que l'arrestation de 07 suspects». «Les mis en cause seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes dès la fin de l'enquête».

seport biométrique d'une validité d'au moins six (06) mois à compter du 4 juin 2025, d'une attestation de succès délivrée par les services communaux pour cette saison, et d'un certificat de bonne santé délivré par la commission médicale de wilaya. Les pèlerins recevront un reçu de paiement des frais des services du pèlerinage d'un montant de 670.000,00 DA ainsi qu'un reçu de paiement du billet d'avion d'un montant de 170.000,00 DA.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE MOSTAGANEM**  
**DAIRA DE MESRA**  
**COMMUNE DE TOUAHRIA**  
 -M.F - APC TOUAHRIA : 098427319000622

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015, porte réglementation des marchés publics, mandats d'utilité publique

le président de l'Assemblée Populaire Communale de Touahria, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert national avec exigences de capacités minimale N° 05/2024 dans les journaux quotidien nationale en arabe AL DJAMHOURIA le :08/01/2025 en français le **CARREFOUR D'ALGERIE** le 07/01/2025 .

les projets ont été attribués provisoirement comme suit :

Désignations du projet	L'entreprise	Montant de l'offre DA en TTC	Délai de réalisation	OBS
<b>Lot 01 : Réalisation des chemins aux douars O/ADDA, O/MOKHTAR, O/MOSTEFA, O/GHALI sur 1400 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)</b>	<b>E.T.P.H SARL ARAVAUX PROMOSTA- Ould Tata Abdelkader (Gérant) Zone d'activités Bouguirate - Mostaganem</b>	<b>12 006 624.00DA</b>	<b>Soixante (60) jours</b>	<b>Moins disant</b>
<b>*Lot 02 : Réalisation des chemin aux douars FEGHAILIA, GROUPE MEKHANFAR, FAMILLE GUENOUN, GHEZALI (BELAHRECH) sur 1450 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)</b>	<b>E.T.P.H EURL el MEKTOUB BENAISSA TAHAR Ahmed (Gérant) Base EDCO N02 Rt d'Oran</b>	<b>12 195 036.70 DA</b>	<b>Cinquante-huit (58) jours</b>	<b>Moins disant</b>
<b>Lot 05 : Réalisation d'un chemin au douar MHADA sur 300 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)</b>	<b>E.T.P.H MEHDI FETHI 56 kheir eddine - Mostaganem</b>	<b>2 903 528.60DA</b>	<b>Quarante - cinq (45) jours</b>	<b>Moins disant</b>
<b>Lot 06 : Ouverture d'un axe reliant CW 42 A au douar Guerrarcha sur 1400 ML (COMMUNE DE TOUAHRIA)</b>	<b>E.T.P.H ABBAS HAMID Zone Urbaine N 03 Div.149 ilot n 132 -Mostaganem</b>	<b>3 723 510.00 DA</b>	<b>Quarante (40) jours</b>	<b>Moins disant</b>

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015, porte réglementation des marchés publics, mandats d'utilité publique, les fournisseur soumissionnaires qui conteste ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours a compter de la date de parution du présent avis dans dans les journaux quautidienne.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531001642 04.02.2025

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

Direction de la santé et de la population

Établissement public hospitalier de relizane

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE RELATIF A L'ACQUISITION DE L'ETABLISSEMENT DE MATERIEL MEDICAL D'OUTILLAGE ET ACCESSOIRE ,MOBILIER MEDICAL POUR ANNEE 2025

Selon l'article 49 de la loi 23/12 du 05/08/2023 précisant les règles générales d'organisation des marchés publics, et selon l'article 73 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur de l'établissement public hospitalier annonce l'annulation de l'avis de l'avis d'appel d'offre relatif a l'acquisition de l'établissement de matériel médical d'outillage et accessoire ,mobilier médical pour année 2025 paru dans les quotidien nationaux الجمهورية du 23/12/2024 et le carrefour d'Algérie du 24/12/2024.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531001708 04.02.2025

GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS

**EPE /S.T.A.R.R / S.P.A**

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN

N.I.F. n° :099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95.\* Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net.\* E-mail : starrtleccen@gmail.com



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

N° :01/DT/2025

La Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre National pour :

« **FOURNITURE ET FOURNITURE SUR SITE DES GRANULATS** »

- ❖ Lot N° 01 : la fourniture et la fourniture sur site des granulats (0/3, 3/8, 8/15, 15/25 et 0/31.5).
- ❖ Lot N° 02 : la fourniture et la fourniture sur site des granulats (0/3, 3/8, 8/15, 15/25 et 0/31.5).

Au profit du projet : Réalisation du tronçon DREA/Oued El Kebril Wilaya SOUK AHRAS .

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 2000 DA.
- Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme .
- La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première date de parution avant 12 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 14 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531100106 04.02.2025

Salon international de l'agriculture d'Oran

**20.000 visiteurs enregistrés à la 7ème édition**

La septième édition du Salon international de l'agriculture, qui a pris fin samedi soir au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, a attiré environ 20.000 visiteurs, ont indiqué les organisateurs. Cette édition, qui s'est tenue du 29 janvier au 1er février, a enregistré environ 20.000 visiteurs, parmi lesquels des agriculteurs et des investisseurs dans divers domaines agricoles, soit une moyenne d'environ 5.000 visiteurs par jour, a précisé, à l'APS, l'organisateur de l'événement, Chamseddine Belhadj Amara. Ce rendez-vous économique, visant à favoriser l'échange d'expériences entre les différents acteurs économiques, a permis la conclusion de contrats dans divers secteurs liés à l'agriculture, notamment celui d'irrigation agricole, qui repose sur des solutions innovantes pour une gestion rationnelle des ressources en eau, a indiqué la même source. Le salon a présenté divers produits agricoles ainsi que des équipements



utilisés pour les labours-semailles, le machinisme agricole, l'irrigation, la fertilisation naturelle, l'alimentation du bétail, l'emballage des produits agricoles, les insecticides et les traitements fongiques. Cette édition a constitué également un espace de débat sur les enjeux actuels et futurs de l'agriculture, à travers un programme concocté par les organisateurs, incluant plusieurs sessions et conférences animés par des experts

pour proposer des solutions pratiques en lien avec les priorités nationales dans le domaine de l'innovation technologique, de la gestion durable des ressources et de l'intégration des jeunes dans les métiers agricoles. Pour rappel, le Salon international de l'agriculture d'Oran, qui a vu la participation d'environ 80 exposants de l'Algérie et de l'étranger, a été organisé par l'agence «Exposium».

Base de Mers El-Kébir «Chahid Belhadji Boucif»

**Lancement des Journées portes ouvertes sur les Forces Navales**

Des Journées portes ouvertes sur les Forces Navales ont débuté, dimanche à la base navale principale de Mers El-Kébir «Chahid Belhadji Boucif» (Oran), relevant de la 2ème Région Militaire. Lors de la cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée en présence du Commandant de la façade maritime Ouest, le Général Debbiche Amar, des autorités locales et de citoyens, le général Bouterâa Nacer, Commandant de la base navale principale de Mers El-Kébir, a souligné que l'organisation de ces Journées portes ouvertes "s'inscrit dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), visant à renforcer le lien Armée-Nation" et à "établir des passerelles de communication entre l'institution militaire et la société civile, conformément au plan de communication de l'ANP pour la période 2024-2025". Le Général Bouterâa Nacer a ajouté que cette manifestation coïncide avec la commémoration du 57e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la base navale principale de Mers El-Kébir, le 2 février 1968, lorsque des moudjahidine valeureux ont supervisé la descente du drapeau français et hissé l'emblème national sur cette importante installation militaire. Il a également indiqué que cet événement de deux jours, organisé par le Commandement des Forces Navales, permettra aux citoyens d'observer de près le professionnalisme de l'institution militaire, la compétence de ses cadres, ainsi que le bond qualitatif réalisé par les Forces Navales algériennes en matière de formation, d'organisation et d'armement. De son côté, le lieutenant-colonel Abdallah Miloud Benyacoub, chef du service de communication du Commandement des Forces Navales, a souligné dans une allocution prononcée au nom du



Commandant des Forces Navales que cette manifestation vise à rapprocher les Forces Navales des citoyens et à leur faire découvrir leurs missions et leur rôle crucial dans la préservation de la souveraineté nationale en mer. Il a précisé que les visiteurs pourront visiter les unités navales amarrées à la base, découvrir leurs caractéristiques techniques et opérationnelles, ainsi que les systèmes de travail et d'intervention, tout en obtenant des informations sur les opportunités de carrière offertes par les Forces Navales afin d'attirer les

jeunes compétences nationales. Au premier jour de cette manifestation, les visiteurs, composés des autorités civiles et militaires, des journalistes et des citoyens, ont eu l'occasion de visiter plusieurs unités de la Marine algérienne stationnées à la base navale principale de Mers El-Kébir, notamment le bâtiment de commandement et de projection des forces "Kalaat Beni-Abbes", le patrouilleur de haute mer "Tawaf", entré en service en 2023, ainsi que le navire-école à voiles et d'autres bâtiments.

Les Falaises (Jardin Méditerranéen)

**02 filles font une chute avec une voiture**

On ne sait par quel miracle, 02 jeunes filles à l'intérieur d'une voiture touristique, ont échappé de justesse, après que leur véhicule a chuté du haut des falaises. L'accident a eu lieu non loin du Jardin Méditerranéen, vers 15 heures 40 mn de l'après-midi de la journée d'avant-hier. Selon une source bien informée, l'une des 02 filles en question, a été sérieusement blessée. Suite à cela, les secouristes de la protection civile sont arrivés sur les lieux. La victime blessée a reçu les premiers soins avant d'être évacuée vers les services des urgences de l'établissement hospitalier universitaire EHU novembre 1954. On apprend que ses blessures sont assez sérieuses. La deuxième victime en a échappé de justesse. Les secouristes l'ont pris en charge pour un état de choc. La même source rapporte que les 02 victimes sont âgées de 19 et 21 ans. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur les causes de cette chute.

A.Kader

EHU d'Oran

**03 greffes rénales réalisées durant le week-end**

L'EHU «1er Novembre 1954» d'Oran a réalisé, les vendredi et samedi, trois greffes rénales au profit de patients souffrant d'insuffisance rénale chronique, a indiqué un communiqué de cet établissement. Les opérations ont été supervisées par une équipe médicale pluridisciplinaire comprenant le service d'urologie et de greffe rénale, le service de néphrologie, ainsi que le service d'anesthésie et de réanimation chirurgicale, selon la même source qui a précisé que les interventions ont enregistré la présence d'une délégation de l'Agence nationale des greffes (ANG). Les opérations concernaient trois cas, le premier celui d'un jeune homme de 26 ans, originaire de la wilaya d'Oran, qui a donné un rein à sa mère âgée de 55 ans. Le second est celui d'un jeune homme de 31 ans de la même wilaya qui a donné un rein à sa sœur de 34 ans et le troisième cas concerne un père de 51 ans qui a décidé de donner un rein à sa fille de 27 ans, tous deux originaires de la wilaya de Tiaret. Les patients ont été suivis médicalement de manière rigoureuse par le service de néphrologie de l'hôpital avant les interventions, avec la réalisation des tests et des analyses nécessaires pour garantir la réussite des greffes et vérifier la compatibilité des tissus entre les donneurs et les receveurs, conformément aux normes médicales en vigueur, selon la même source.

Vols de portables

**Des peines plus lourdes pour minimiser ce fléau**

Cela se passe dans la rue et la technique est simple, on agit dans la discrétion en utilisant sa dextérité pour glisser sa main dans la poche ou dans le sac de la victime et y retirer le téléphone portable sans que celle-ci ne se doute de quelque chose. Le phénomène de vol de portables est revenu sur la scène, et s'est même aggravé durant ces derniers mois. Les auteurs des vols, la majorité des jeunes ciblent leurs victimes dans les endroits à forte fréquentation personne n'est à l'abri d'une agression suivie d'un vol du téléphone, ni les hommes, ni les femmes ni même les personnes âgées. Il ne se passe pas un jour sans que des cas de vol ne soient signalés, une situation d'insécurité des plus pesante qui caractérise toutes les communes d'Oran. Et pour cause, la multiplication effarante des vols et agressions à l'arme blanche aux quatre coins de la cité, il ne se passe pas un jour dans la deuxième wilaya du pays sans que de paisibles citoyens subissent le diktat des hordes de voyous qui envahissent la ville, preuve en est le nombre impressionnant de plaintes enregistrées quotidiennement au niveau des différents commissariats. Les vols de portables, sacs ou tout autre objet ne se font plus à la sauvette, mais carrément sous la menace et par l'agression caractérisée. Comment vivre après une agression. Quelle que soit l'agression, elle laisse souvent des traces indélébiles. Paradoxalement, les victimes éprouvent souvent de la culpabilité parce qu'elles ne sont pas entendues dans leur souffrance. Et le traumatisme revient à la surface des années durant, à notre avis il est illusoire d'imaginer que l'on peut se débarrasser du souvenir et du traumatisme généré suite à une agression. Évoquant ces actes lâches qui sèment la terreur et créent un climat d'insécurité dans toute la ville. La justice se doit de préserver la paix et la sécurité par tous les mécanismes juridiques et surtout de faire preuve de rigueur dans leur traitement au vu de leur gravité de ces actes lâches. Les citoyens qui dénoncent l'insécurité flagrante qui règne au niveau de certains lieux de la ville d'Oran, sont lassés de cette série de vols de portables et sollicitent l'application de peines plus sévères à l'encontre des auteurs des vols et agressions.

Youcef Chaïbi

Prochain vote sénatorial

**Quelques noms déjà connus à Saïda**

Ces derniers jours, la majorité des élus locaux, y compris les députés et sénateurs, ne s'occupent plus de leur véritable rôle de représentants de la population. Ils ont d'autres chats à fouetter comme par exemple se préparer pour le prochain vote du tiers sénatorial où chaque clan affûte ses armes pour faire passer son favori. Du côté du FLN, le candidat est le P/APC de la Commune de Sidi-Amar, Meglali Miloud qui a obtenu 45 voix alors que le P/APW, Refas Mohamed, n'a pu dépasser les 32 voix. Quant au RND, c'est le candidat et membre de l'APW, Bemenssaouda Miloud qui a récolté 43 voix alors que son rival Elias Mâmar, n'a pu glaner que 20 voix. Du côté des autres formations politiques comme les islamistes c'est motus vivendi. C'est dire que ce prochain vote sénatorial promet des surprises sur le plan du résultat où les deux prochains leviers principaux du vote ont été mis en action à savoir le dosage tribal et l'argent en dessous de table. Donc, une question s'impose: autour de cette fièvre sénatoriale, le Jeu de l'Oie sera-t-il celui des surprises? A suivre!

OULD OGBAN

Santé publique

**Jumelage entre Chlef et Bordj Badji Mokhtar**

Répondant aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sujet des opérations de jumelage dans le domaine de la santé publique entre les wilayas du sud et les wilayas du centre du pays, les responsables de l'EPH "Les sœurs Bedji" ont aussitôt réagi en organisant une caravane de soins spécialisés qui devra rejoindre la wilaya de Bordj Badji Mokhtar pour séjourner du 29 janvier au 06 avril 2025, soit 67 jours. Un séjour qui sera consacré aux soins des malades de toutes les régions de cette wilaya de Bordj Badji Mokhtar qui se trouve confrontée à un manque considérable en matière de prise en charge des citoyens dans le domaine de la santé. Selon le Dr Fellahi Mohamed Amine, chef de la délégation chélifienne, cette caravane est forte d'un grand nombre de médecins spécialistes en ORL, oncologie, cardiologie, traumatologie, gynécologie, urologie, réanimation, neurologie et radiologie. Des sages-femmes et des paramédicaux seront également de la partie. A. BOUKHTACHE

Relizane

**Plus de 1.100 places de formation réservées aux bénéficiaires de l'allocation chômage**

Un total de 1.125 places de formation a été réservé aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage au titre de la session de formation de février 2025 dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Formation professionnelle de la wilaya. Le responsable de la communication de cette direction, a indiqué à l'APS, que ces places sont destinées aux personnes n'ayant pas de niveau d'instruction, précisant que ces derniers bénéficieront d'une formation courte de trois à six mois dans les centres de formation professionnelle, devant être sanctionnée par la délivrance d'un diplôme qualifiant préliminaire. Ces places sont réservées dans le cadre de l'application de la circulaire interministérielle du 15 septembre dernier, entre le ministère de la Formation professionnelle et celui du Travail, qui définit les mécanismes de prise en charge de la formation des bénéficiaires de l'allocation chômage et qui leur permet d'acquérir des compétences pour accéder au marché du travail, a-t-on rappelé. Les places pédagogiques sont réparties entre 19 établissements de formation dans 17 spécialités, a fait savoir le responsable, qui a souligné que les jeunes seront orientés vers des filières adaptées à leurs qualifications et aux besoins du marché local, telles que la construction et les travaux publics (275 places), le textile et l'habillement (200 places), ainsi que d'autres spécialités liées aux métiers des services, de l'artisanat, l'ébénisterie, l'aménagement, l'électricité, l'énergie, etc...

Tissemsilt

**La caravane nationale de la Mémoire fait escale à l'Ouarsenis**

Par Abed Meghit

La maison de la culture Mouloud Kacem Naït Belkacem de Tissemsilt, a accueilli une série des historiques et scientifiques autour du thème "Jeunesse et Mémoire nationale", dans le cadre de la caravane nationale portant le même nom. Cet événement a été organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse, en collaboration avec le secteur des moudjahidine et ayants droit, la direction de la culture et des arts, ainsi que la direction de la jeunesse et des sports. Placé sous la supervision des membres et cadres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), il a été animé par des professeurs chercheurs en histoire et des moudjahidine de la wilaya de Tissemsilt. Plusieurs acteurs de la mémoire nationale étaient également présents, notamment : L'Organisation des moudjahidine de la wilaya, l'Organisation des enfants de chouchada de la wilaya, l'Organisation des enfants de moudjahidine de la wilaya ainsi que des étudiants de l'Université de Tissemsilt. En marge de ces assises, le Conseil supérieur de la jeunesse a organisé plusieurs visites pédagogiques à des sites historiques marquants de la wilaya. Les jeunes participants ont tout d'abord découvert les collections du Musée du moudjahid de Tissemsilt, où des explications détaillées leur ont été fournies sur l'importance de l'engagement des jeunes durant la guerre de libération nationale. Ensuite, ils se sont rendus au centre de torture d'Aïn S'fa, dans la commune de Tissemsilt, où des témoignages poignants leur ont été présentés sur les souffrances endurées par les combattants de la liberté et la nécessité de préserver la mémoire nationale pour renforcer l'esprit de citoyenneté et d'appartenance nationale, lieu tristement célèbre pour



avoir abrité les tortionnaires français au cours des années 1958/1959 et des dizaines de militants de la cause nationale y ont laissé leur vie. Par ailleurs, une visite a été effectuée au cimetière des martyrs de Bab El Bekkouche, dans la commune de Lardjem, où sont enterrés 1.242 chahids. La bataille de Bab El Bekkouche est l'une des grandes batailles qu'a livrées l'Armée de libération nationale dans l'Ouarsenis, infligeant de lourdes pertes à l'armée coloniale française. Par conséquent, les forces coloniales ont perdu dans leurs rangs 600 soldats dont 33 officiers et deux avions abattus. 360 chahids dont le commandant de la katiba "Karimia" et 240 civils dont des enfants et des femmes. Les jeunes ont ainsi pu mesurer l'ampleur des sacrifices consentis pour l'indépendance de l'Algérie et mieux comprendre le rôle fondamental de la révolution dans la construction de l'État algérien. Ces activités se sont déroulées en présence des autorités locales de la daïra de Lardjem et de membres de la famille révolutionnaire, soulignant ainsi l'importance de ces ini-

tiatives dans la transmission des valeurs de sacrifice, de liberté et d'attachement au passé national. A ce propos, Dr. Hamri Aissa de l'Université d'Aïn Defla a rappelé que la région de l'Ouarsenis a enfanté de grands leaders de la glorieuse révolution dont chahid Djilali Bounaama, et a été le théâtre d'une bataille héroïque (bataille de Bab El-Bekkouche) où sont tombés au champ d'honneur plus de 1200 martyrs. De son côté, le moudjahid Abdelkrim a souligné que la guerre de libération a été soutenue par l'ensemble du peuple algérien, que ce soit en milieu rural, dans les villages ou les villes, et que la région de l'Ouarsenis détient une part importante de la mémoire nationale. Dr. Lakhdar Saidani de l'Université «Ahmed Ben Yahia El-Ouancharissi» de Tissemsilt a évoqué, quant à lui, la mise en place d'une organisation structurée de la révolution à la suite des résultats du Congrès de la Soummam, et a rappelé la formation de trois katibates (compagnies) dans la région de l'Ouarsenis dont celle de «Karimia», dont les moudjahidine ont attaqué les fermes des colons dans la région.

Chahid Cheriet Ali-Cherif

**L'enfant de Sig, un modèle de résistance, de défi et de loyauté**

Le chahid et héros de la Guerre de libération nationale, Cheriet Ali-Cherif, originaire de la ville de Sig (Mascara), dernier chahid exécuté à la guillotine par le colonisateur français le 28 janvier 1958, est un "modèle de résistance et de défi", a déclaré l'enseignant en histoire moderne et contemporaine de l'Algérie à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, Lahcen Djaker. Djaker a indiqué à l'APS, que le héros Ali Cherif était un révolutionnaire hors pair. Son intelligence et son habileté mettaient en déroute la police coloniale, constamment lancée à sa recherche. Selon le chercheur, le chahid était un des responsables des opérations armées dans la ville d'Oran et certaines régions de la wilaya de Mascara, notamment à Sig où il a recruté nombre de jeunes pour les préparer à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale. Il a également expliqué que le martyr a joué un rôle majeur dans la préparation de la Guerre de libération nationale dans l'ouest du pays, notamment à Oran et Mascara, en tant que

membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Sa formation a débuté lorsqu'il a rejoint les Scouts musulmans algériens et côtoyé des militants du mouvement national, parmi lesquels le martyr Ahmed Zabana, qui fut, pour lui, une source d'inspiration. Ensemble, les deux martyrs ont formé la première cellule de préparation à la glorieuse Guerre de libération à Oran et Mascara. Pour sa part, la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit a indiqué que Cheriet Ali Cherif, né le 6 août 1931 à Sig, a grandi dans une famille pauvre composée d'une fratrie de sept enfants dont il était le quatrième. Le martyr avait rejoint l'école primaire où il a étudié pendant quatre ans, avant de la quitter pour rejoindre les SMA, où il a appris l'amour de la patrie. Il a travaillé comme vulcanisateur (réparation de pneus), puis comme maçon pour subvenir aux besoins de sa famille. Il s'est ensuite installé à Oran où il est devenu un membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action. Il a été nommé responsable des opé-

rations armées dans cette ville. Dans la nuit du 1er novembre 1954, il a dirigé un groupe chargé de l'attaque contre la caserne du quartier d'Eckmuhl (aujourd'hui quartier Mahieddine) à Oran, visant à s'emparer des armes et équipements militaires dans le cadre des attaques planifiées par les dirigeants de la Révolution dans l'ouest du pays. Arrêté par les forces coloniales françaises, le 11 novembre 1954 dans le quartier d'El Hamri à Oran, il a subi les pires tortures avant d'être jugé par le tribunal militaire français de la même ville, qui l'a condamné à mort, le 18 décembre 1955. Le chahid a été détenu dans la prison centrale d'Oran, attendant son exécution par la guillotine, pendant 36 mois. Le 28 janvier 1958, à cinq heures du matin, le martyr a été exécuté avec son compagnon de cellule, le martyr Selmani Chaâbane, à la guillotine. Selon des documents historiques anciens, les avocats présents lors de l'exécution ont été stupéfaits par son courage, notamment lorsqu'un sourire s'est dessiné sur son visage à la vue de la guillotine.



Médéa

## La rénovation du réseau d'AEP menée à un «rythme soutenu»



Les travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville de Médéa sont menés depuis plusieurs mois à un «rythme soutenu» en prévision de la livraison début mars prochain de la première tranche du projet, a-t-on appris, samedi, auprès de l'antenne locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Lancée en septembre 2024,

la première étape des travaux portent sur le remplacement de la conduite principale d'eau potable partant du réservoir de Merdj-Chkir, qui constitue un point de stockage intermédiaire alimenté depuis le barrage de Ghrib (Ain-Defla), vers le réservoir du quartier Msallah, à la périphérie immédiate du centre-ville de Médéa, a-t-on fait savoir. Le réservoir de Msallah assure l'alimentation en eau potable de nombreuses zones d'habitation situées au sud du chef-lieu de wilaya, rappelle-t-on. Cinq kilomètres de canalisations d'un diamètre de 315 millimètres seront réalisés lors de cette première phase qui affiche un taux d'avancement des travaux estimé à 60%, a-t-on indiqué, précisant que ces canalisations, adaptées pour le transport d'eau, sont durables et résistantes à des pressions modérées pendant l'acheminement de l'eau. Une fois achevés, ces travaux devraient garantir un «meilleur débit» et assurer «plus d'efficacité» dans

les opérations de distribution quotidienne d'eau potable vers les foyers des cités et des zones d'habitations qui seront touchées, a-t-on expliqué de même source. Durant la seconde étape de ce projet, programmée pour les prochains jours, il sera procédé à la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable qui alimente plusieurs quartiers situés dans la partie sud de la ville de Médéa, tels que Oued Zitoune et Hadj Hamdi, a-t-on ajouté. D'autres quartiers à forte concentration d'habitants, comme Ktiten, Ain El-Kebir et El-Ançor, seront ciblés dans la troisième phase du projet, en plus du raccordement de 3.000 nouvelles habitations, selon l'ADE. La rénovation de ce réseau de distribution va permettre de «lutter efficacement contre les branchements illégitimes, contribué à préserver cette ressource précieuse et vitale, garantissant, ainsi, une alimentation régulière des foyers en eau potable», a-t-on conclu.

Tamza (Khenchela)

## Lancement des travaux de raccordement au réseau d'électricité de 168 exploitations agricoles

Des travaux de raccordement au réseau d'électricité de 168 exploitations agricoles dans la commune de Tamza (wilaya de Khenchela) ont été lancés courant cette semaine, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication à cette direction, Mohamed Tahar Boukehil, a précisé que les équipes techniques de la direction en coordination avec les entreprises de réalisation ont entamé les travaux de raccordement de 168 exploitations agricoles à Tamza au réseau électrique qui porteront sur l'installation de 37 km de réseau de distribution et de 24 transformateurs électriques. Le même cadre a rappelé que des projets de raccordement au réseau d'électricité de 292 exploitations agricoles dans la commune de Tamza

ont été lancés en 2024 et leurs travaux avancent à rythme soutenu atteignant entre 30% et 84%. Il sera en outre procédé «prochainement» au lancement de projets de raccordement au réseau d'électricité de 133 exploitations agricoles dans la même commune, selon la même source qui a précisé que la désignation des entreprises de réalisation a été effectuée et les autorisations d'engagement des travaux seront accordées dans les prochains jours. M. Boukehil a ajouté que la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz a établi un programme spécial de réhabilitation des vieux réseaux électriques de la commune de Tamza, d'installation de nouveaux transformateurs et de consolidation du réseau, notamment en zones montagneuses pour répondre aux besoins des habitants et des agriculteurs.

Sonelgaz Bouira

## Vol de 300 mètres de câbles électriques

Le réseau de distribution de l'électricité de la direction de distribution de Bouira, vient de subir encore une fois un acte de sabotage au niveau de la localité El Hamda, dans la commune de Bir-Ghbalou qui se situe à une quarantaine de kilomètres au cardinal ouest du chef-lieu de wilaya Bouira. Il s'agit, selon la direction de distribution Sonelgaz, de l'électricité et du gaz de la wilaya de Bouira, 320 mètres de câbles électriques rendus hors d'usage par un acte de vol commis par des énergumènes inconnus (malfaiteurs) privant 15 foyers de l'alimentation en énergie électrique. Les agents de Sonelgaz sont intervenus pour effectuer les travaux nécessaires qui consistent au remplacement des câbles électriques volés, afin de rétablir l'alimentation électrique aux foyers touchés pour assurer la continuité du service. «Ce genre d'acte cause des préjudices financiers au distributeur que nous sommes ainsi que des désagréments à la clientèle. Une plainte a été déposée auprès des instances sécuritaires compétentes conformément aux procédures réglementaires» a précisé la direction de cette entreprise. La direction de distribution de la wilaya de Bouira «condamne fermement ces agressions sur le réseau électrique et invite les habitants à être très vigilants et à signaler automatiquement aux services de sécurité concernés tout mouvement suspect à proximité des réseaux électriques». TAIB HOCINE

Renforcement de l'AEP à Mila

## Lancement prochain des travaux de réalisation de 13 forages

Les travaux de réalisation de 13 forages seront "prochainement" lancés dans plusieurs communes de la wilaya de Mila pour renforcer l'approvisionnement en eau potable (AEP) dans la région, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'Hydraulique. Neuf forages inscrits au titre du programme 2024 seront réalisés dans les communes de Tessala Lemtaï, Chelghoum Laïd, Grarem Gouga, Mechira, Terraï Baïnane, Tassadane Haddada, Bouhatem, Tiberguent et Oued Segan, a indiqué le chef du service de mobilisation des ressources en eau de cette direction, Amar Belghamrani. Quatre autres forages, inscrits au titre de l'exercice en cours, seront foncés dans les communes de Tadjenet, Ain Melouk, Ahmed Rachedi et Ain Beida Harriche, a ajouté le responsable, qui a précisé qu'il sera procédé "prochainement" à la désignation des entreprises de réalisation et au lancement de ces projets. La direction de l'Hydraulique vise à travers ces projets à assurer, renforcer et améliorer le service public d'approvisionnement en eau potable, selon la même source. Douze autres forages sont actuellement en cours de réalisation au profit du secteur, a-t-on rappelé.

M'sila

## 299 nouvelles autorisations de transport de voyageurs

La direction des transports de la wilaya de M'sila vient de réserver 299 nouvelles autorisations d'exploitation de lignes de transport de voyageurs, a indiqué jeudi le directeur du secteur par intérim, Ali Barkat. M. Barkat a précisé dans une déclaration à l'APS que 29 de ces autorisations concernent le transport collectif inter-wilayas, 214 le transport entre les communes de M'sila, Boussaâda et Magra et 56 le transport urbain. Les services de la direction ont commencé à recevoir les dossiers des candidats pour l'obtention de ces autorisations qui seront étudiés en tenant compte des conditions requises par la commission chargée de l'opération, a précisé le même cadre. D'autres autorisations seront à l'avenir accordées de sorte à répondre aux besoins des habitants de la wilaya en matière des services de transport, a-t-on indiqué.

### Centre d'enfouissement technique d'Oum El Bouaghi La station de traitement des lixiviats bientôt en phase d'essais

La station de traitement des lixiviats (liquides émanant des déchets) du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Oum El Bouaghi, entrera en phase d'essais dans les prochains jours, a affirmé, samedi, le Directeur de wilaya de l'environnement, Yacine Aloui. Le CET d'Oum El Bouaghi, fruit d'un investissement public de 250 millions de dinars puisé des programmes sectoriels décentralisés, dispose d'une capacité de traitement de 80 m<sup>3</sup>/jour de déchets ultimes (ne pouvant être recyclés). Premier du genre dans la wilaya, ce centre, doté d'équipements modernes, permettra de protéger les terres agricoles et les nappes phréatiques situées dans son voisinage, en les soustrayant aux risques de pollution, a précisé M Aloui. Le même responsable a également fait savoir, s'agissant de la préservation de l'environnement, qu'un centre de tri des déchets ménagers est en cours de réalisation à la sortie ouest de la ville de Souk Naâmane et accuse un taux d'avancement de 90%.

Patrimoine architectural

## Le fort de Mazagran amputé d'une partie de son histoire

Nous continuons notre visite après Sour Bellevue, cette fois-ci, c'est le Fort de Mazagran qui est le sujet de notre série hebdomadaire sur l'histoire de Mostaganem et de ses environs. Pourquoi avoir choisi ce sujet précisément ? Parce qu'une grande confusion existe sur les vestiges de son patrimoine architectural réel et sur ce qui existe sur le site. Nous nous sommes focalisés, cette fois-ci, sur une partie de la série programmée par ordre chronologique sur l'histoire de Mazagran qui est intimement liée à celle de Mostaganem. Donc, avant le début de la période Espagnole, Mostaganem bien avant 1500 elle était déjà sous le contrôle militaire des Mehal et avait à la tête de la confédération le célèbre Hamid-El-Abd. Coïncidant avec la période espagnole avec la prise de Mostaganem suite à un écrit considérée officiellement par l'Espagne comme capitulation avec Don Diego Fernandez de Cordoba en date du 26 Mai 1511. Cette prétendue capitulation, qui en réalité est une volonté de domination qui n'a pas eu lieu puisqu'elle a été suivie de trois autres tentatives sous la forme d'expéditions qui sont restées sans succès. C'est ce qui incita et favorisa l'entrée des Turcs en Algérie avec Aroudj et Kheir Eddine à partir de (918 de l'Hégire 1513 de J.-C.). C'est à partir de 1516 de cette Période Turc, que fut décidée, la construction par les Turcs du fort de Mazagran en 1518, il était opérationnel avec un effectif de 1200 militaires. Perché au-dessus de la falaise, il était devenu un site stratégique contre toute attaque. Construit sur les hauteurs, il dominait la mer et les voies d'accès la route de la vallée des jardins et la route de Nador. Maintenant, la pièce centrale qui fait l'objet de cet historique, c'est à l'intérieur de ce fort que nous le découvrons, qu'il y avait une mosquée. Nous n'avons pas sa description architecturale exacte, par contre, nous avons sa position et sa superficie exacte et son lieu d'implantation dans ce fort. Il a résisté à toutes les attaques pendant la période espagnole qui a duré de 1516 à 1558. À la période Turc de 1518 à 1833. A partir de cette date de 1833 qui coïncide avec la période de la colonisation française par les Français, le 28 juillet 1833 par le général Desmichels, commandant la division d'Oran. Dès l'occupation de Mostaganem par les Français, ils installèrent la 10e compagnie du 1e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. La mosquée a été transformée en logement pour 80 hommes. C'est en 1853 que la mosquée a été transformée en une autre fois en église. Ce n'est qu'après l'indépendance de l'Algérie 1962 qu'elle deviendra la Mosquée Khadija Oum El Mouminine. Certains l'ont confondue avec une autre Mosquée plus ancienne qui ne porte pas de nom et se trouve sur un autre site de Tamazaghren décrite par El-Bakri dans son livre des routes et royaumes édité entre 1067/ 1068. La colonne commémorant "la bataille de Mazagran" a été érigée sur les lieux mêmes en 1853, (Combat du 13 décembre 1839, journées du 3, 4, 5, et 6 février 1840) entre les Algériens et les français. La colonne a été érigée la première fois en 1853, et dans la même année elle s'est cassée en deux suite à des vents violents. Une deuxième érigée en lieu et place a été frappée par la foudre, le dimanche 15 novembre 1885 article paru sur le journal Le courrier de Mostaganem, et remplacée par une autre colonne qui existe encore sur les lieux même du fort. Il ne reste que deux vestiges, la Mosquée et la colonne et quelques pans de murs sur les lieux du site et les restes qui portent encore des traces du fort ont été complètement rasés. Aucune étude sérieuse n'a été faite pour le sauvegarder et encore moins pour le reconstruire à l'identique et le laisser comme témoin pour les générations futures.

Y. Benguetat

## Agriculture prospère, patrimoine culturel riche et un littoral enchanteur Une stratégie de marketing urbain est nécessaire

Par Y. Zahachi

Mostaganem possède tous les atouts pour s'imposer comme une destination incontournable au milieu d'un paysage national et international concurrentiel. Son agriculture prospère, son patrimoine culturel riche et son littoral enchanteur en font une ville pleine de promesses. Pourtant, un élément fondamental freine son essor : l'absence d'une stratégie efficace de marketing urbain. Cette lacune, notamment perceptible dans la dénomination de ses rues et quartiers, affecte l'image de la ville et nuit à son attractivité. Pour en finir avec une identité urbaine floue, il est bon de rappeler que la toponymie d'une agglomération est un vecteur essentiel de son identité. Or, à Mostaganem, de nombreux lieux portent des noms numériques ou impersonnels, rendant l'endroit difficile à appréhender tant pour ses habitants que pour les touristes. Contrairement à d'autres grandes villes qui valorisent leur histoire et leur patrimoine à travers des noms de rues évocateurs, Mostaganem semble priver son paysage urbain d'une mémoire collective forte. Ce constat pose un véritable problème d'accessibilité et de repérage. Pour un visiteur, explorer la ville devient un véritable défi en l'absence de noms clairs et significatifs. Pour les habitants, cette situation limite leur sentiment d'appartenance à un espace urbain valorisé et bien structuré. En ce sens, l'impératif d'un marketing urbain structuré s'impose de lui-même car justement, le marketing urbain est une discipline qui vise à donner une identité forte à une ville afin d'améliorer son attractivité. À Mostaganem, une refonte de la signalétique urbaine et de la nomenclature des rues s'impose comme une



priorité. Il s'agirait de réattribuer des noms reflétant l'histoire locale, les figures emblématiques de la ville et ses richesses naturelles. Une telle initiative offrirait aux touristes une expérience plus immersive. Au-delà de la toponymie, Mostaganem pourrait tirer parti d'une stratégie globale de promotion urbaine. La mise en place d'une charte graphique pour la signalétique, l'amélioration des infrastructures d'accueil et la digitalisation des parcours touristiques sont autant d'actions susceptibles d'attirer davantage de visiteurs et d'investisseurs. En effet, la modernisation de Mostaganem ne saurait se résumer à un simple changement de noms de rues. Il s'agit d'une démarche globale qui doit s'inscrire dans une vision à long terme. La municipalité, en concertation avec des urbanistes et des spécialistes en communication territoriale, doit élaborer une stratégie cohérente prenant en compte le développement rapide de la ville. En intégrant le marketing

urbain dans ses plans d'aménagement, Mostaganem pourra réellement exploiter son potentiel. L'attractivité d'une ville ne repose pas uniquement sur ses infrastructures, mais également sur sa capacité à raconter une histoire, à transmettre une identité forte et à offrir une expérience harmonieuse à ceux qui la parcourent. En conclusion, il est permis de dire que Mostaganem dispose de tous les éléments nécessaires pour devenir une ville de référence en Algérie. Mais pour y parvenir, elle doit absolument déployer une stratégie de marketing urbain efficace et pourquoi pas lui intégrer également des moyens numériques à travers des applications facilement accessibles. La refonte de la toponymie, l'amélioration de la signalétique et la mise en valeur de son patrimoine sont autant d'axes de travail qui lui permettront de briller pleinement. Il appartient aux décideurs locaux d'agir rapidement pour donner à Mostaganem l'éclat qu'elle mérite.

Dans les quartiers populaires

## Les fontaines publiques, un mode de vie

Par L. Abdelmadjid

Mostaganem, jusqu'au début des années soixante, dans les quartiers populaires notamment, les branchements en eau potable au niveau des maisons étaient rarissimes. Surtout le territoire de Tigditt les fontaines publiques s'élevant systématiquement pour approvisionner en eau les riverains. Pour les décrire, il faut faire appel aux souvenirs car ces sources en eau faisaient partie de la vie quotidienne. Se rendre à la fontaine était nécessaire pour les habitants mais c'était aussi une espèce de jeu pour les enfants. Toutes les fontaines publiques de cette époque étaient fabriquées en fonte. L'Ensemble des ruelles était doté d'une fontaine.

A l'angle de la rue 16 collée au mur de Sidi Sayah, sur le flanc de la mosquée Sidi Boumehouel, en face du cinéma «Ciné lux», au bout de la rue 44 à Sidi Hamou Cheikh, à la sortie de la «mederssa», rue MeskineFellouh, à l'entrée d'el Maksar, sur les escaliers en descendant vers el Kariel,



entre les rue 55 et 56, à la fin de la rue 55 face aux vergers de feu «Bouhella», au milieu de la rue 26, face à l'épicerie «Chaanbi», à la sortie de la mosquée Zaouiyi Allaouiyi, à l'entrée de l'impasse de la rue Bessikri (rue

48), au milieu de la «votroi», soit la 28. Pour rappel, cette fontaine de la rue 28 était la plus prisée, en été car son eau était la plus fraîche parce qu'elle se trouvait sur une pente d'au moins 08°. En effet, les fontaines publiques occupaient les habitants du matin au soir au remplissage de seaux d'eau pour leurs besoins quotidiens. Ce système d'approvisionnement en eau potable des habitants des vieux quartiers dévoile tout un mode de vie. En cette époque où plusieurs familles cohabitaient, dans un concept de voisinage, à l'intérieur des demeures qui étaient type «Haouche», il n'y avait pas encore d'installation d'AEP, certaines s'étaient dotées de puits. Les maisons moins grandes avaient un bassin pour emmagasiner l'eau qui provenait des fontaines publiques. En revanche, cette époque a donné naissance à un métier qui consistait à fournir de l'eau, par des seaux aux voisins. Les «mellayates», c'étaient des femmes qui s'adonnaient à ramener de l'eau de fontaine aux familles qui le sollicitaient.

## Ligue 1 Mobilis

**L'ESM contraint au nul face au MCA**

L'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au maintien, en se contentant du point du nul à domicile face au leader le MC Alger 1-1 (mi-temps : 0-1), dimanche au stade Mohamed Bensaïd, à huis clos, en match comptant pour la mise à jour de la 13e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Privé de plusieurs cadres à l'image du défenseur Halaïmia et de l'attaquant Naidji, le "Doyen" a ouvert le score sur une tête du capitaine Abdellaoui à la 9e minute de jeu.

En seconde période, les locaux ont égalisé grâce à une tête imparable de Benammar, profitant d'une sortie hasardeuse du gardien de but Ramdane (49e). Le Mouloudia, détenteur du titre honorifique de champion d'hiver, boucle la première partie de la saison avec un bilan de 7 victoires, 7 nuls, et 1 défaite. Sur le plan des statistiques, le club algérois a marqué 15 buts contre 8 buts encaissés. A l'issue de ce résultat, le MCA conforte sa position de leader avec 28 points, avec trois longueurs d'avance sur son poursuivi-

vant direct la JS Kabylie, alors que l'ESM reste scotchée à la 15e position, de premier relégable, avec 13 unités et une longueur d'avance de la lanterne rouge, l'US Biskra. Samedi, l'Olympique Akbou et l'USM Alger, se sont séparés sur un score vierge (0-0), en match disputé au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, pour la mise à jour de la 12e journée. Le club algérois cale de nouveau, après avoir été tenu en échec à domicile par le Paradou AC (1-1), et battu dans le "big derby" de la capitale face au MCA (0-3).

## AGO de la FAF

**Adoption à l'unanimité des bilans moral et financier de l'exercice 2024**

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis samedi au Cercle National de l'Armée à Beni Messoug (Alger) en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024. L'AG ordinaire de la FAF, qui a vu la présence de 70 membres au droit de vote, a débuté par la traditionnelle cérémonie de remise des distinctions honorifiques aux personnalités sportives ayant sacrifié leur carrière au service du football algérien.

Le ministre des Sports et président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a remis des distinctions à Mohamed Hansal, anciens arbitre international, Saïd Allik, ancien président de l'USM Alger et Mohamed Sekfali, ex président de la

ligue de Guelma. Les anciens internationaux du MC Alger, Ali Benchikh et Omar Betrouni ainsi que Abdelhamid Sadmi, ancien latéral droit de la JS Kabylie et de l'équipe nationale, ont été également récompensés par la FAF. Deux autres personnalités sportives ont reçu des distinctions honorifiques. Il s'agit d'Abdelaziz Zouaoui, journaliste à la retraite de la Télévision algérienne et Mokhtar Kalem, ancien joueur du CR Belouizdad et de l'équipe nationale. Les personnalités concernées ont été honorées par des maillots floqués de Zellige algérien. Les membres de l'AG ont procédé ensuite à l'adoption, à l'unanimité, des bilans moral et financier de l'exercice 2024. En marge des travaux de l'AG qui se sont déroulés à huis clos, le président de la FAF a remercié les membres qui

ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2024 ainsi que les prévisions budgétaires de l'année 2025. "Les travaux de l'AG se sont déroulés dans de très bonnes conditions avec un esprit de responsabilité et une volonté d'aller de l'avant pour l'intérêt du football national. C'était une année 2024 très réussie", a affirmé M. Sadi à la presse nationale. Le président de la FAF a également mis en exergue l'équilibre financier de l'instance fédérale, soulignant que "la balance budgétaire de l'année 2024 est plus que positive". Il a également qualifié d'"équilibré" le tirage au sort de la 35ème édition de la CAN- 2025 qui a placé la sélection algérienne dans le groupe E, en compagnie du Burkina Faso, la Guinée Equatoriale et le Soudan.

## Football - Compétitions Africaines Interclubs

**La CAF prolonge la date limite d'inscription des joueurs jusqu'au 28 février**

La Confédération africaine de football (CAF), a annoncé sa décision de prolonger, jusqu'au 28 février, la date limite d'inscription des joueurs de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération. "La CAF a modifié le règlement d'enregistrement des joueurs de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, donnant la possibilité aux clubs de football d'enregistrer pour la Ligue des Champions ou la Coupe de la Confédération, un joueur ayant participé à l'une de ces compétitions de la CAF, pour un autre club de football, au cours de la même saison de football", préci-

se l'instance continentale dans un communiqué publié jeudi soir sur son site officiel. Trois clubs algériens restent en lice dans les deux épreuves, et se sont qualifiés aux quarts de finale. Le MC Alger est en course en Ligue des champions, alors que l'USM Alger et le CS Constantine sont engagés en Coupe de la Confédération africaine. Seul le CR Belouizdad a été éliminé en phase de poules de la Ligue des champions. "En modifiant ce règlement d'enregistrement des joueurs, les règlements de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération sont désormais similaires au règlement d'enregistrement

des joueurs de la Ligue des Champions de l'UEFA et de la Ligue Europa de l'UEFA", souligne la CAF. Et d'enchaîner: "Les modifications apportées à ce règlement contribueront à rendre la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération attrayantes et attractives pour les fans de football, les téléspectateurs et les sponsors et partenaires en Afrique et dans le monde entier". "Ces changements pourraient également améliorer la qualité des clubs de football africains qui participeront à la Coupe du Monde des Clubs 2025 qui se tiendra aux Etats-Unis en juin-juillet 2025", conclut le communiqué.

## Championnat maghrébin scolaire de cross-country

**L'équipe algérienne remporte 06 médailles, dont 02 en or**

L'équipe nationale scolaire de cross-country a remporté six médailles, dont deux en or, lors du championnat maghrébin scolaire de cross-country qui s'est tenu le week-end dernier à "Sakiet Sidi Youssef", en Tunisie, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Fédération algérienne de sport scolaire (FASS). En plus des médailles d'or d'Ahmed Zakaria Assad chez les cadets et d'Abdelmalek Chouaib chez les minimes, l'équipe algérienne, qui a participé à cette compétition avec 24 élèves sportifs dans les catégories des

cadets et minimes (garçons et filles), a obtenu deux médailles d'argent grâce à Abdelbasset Abdelsamad Mahious et Aïcha Rahrah, tandis qu'Achraf Mohamed Mustafa et Maroua Deffaf ont chacun décroché une médaille de bronze. Dans le classement par équipes, l'Algérie a remporté la coupe de la première place dans la catégorie des minimes (nés en 2010-2011), aussi bien chez les garçons que les filles, lors de cette édition qui a vu la participation d'athlètes de Tunisie et de Libye. Les jeunes algériens ont participé au cham-

pionnat maghrébin scolaire de cross-country après avoir suivi un stage de quatre jours, selon la FASS, qui a qualifié, dans un communiqué, les résultats obtenus par l'équipe nationale de "très honorables". Pour rappel, l'assemblée générale électorale de cette fédération, qui s'est tenue il y a quelques jours à Oran, a vu l'élection d'Ali Merah à la tête de cette instance, au titre du nouveau mandat olympique, succédant à l'ex-président Abdelhafidh Izem, qui est arrivé deuxième à l'issue de l'opération de dépouillement.

## Bundesliga

**Amoura signe son 9ème but**

L'international algérien de Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura, a signé son 9e but en championnat d'Allemagne, lors du match nul décroché dimanche sur le terrain de l'Eintracht Francfort (1-1). Aligné d'entrée, Amoura a ouvert le score en début de la seconde période (50e), avant que les locaux n'égalisent en fin de match par le Turc Can Yilmaz Uzun (81e). Amoura a cédé sa place à la 85e minute. En janvier dernier, le natif de Jijel s'est distingué en marquant trois buts, dont un doublé lors de la défaite concédée en déplacement face à l'ogre le Bayern Munich (3-2), à l'occasion de la 18e journée. Amoura (24 ans), qui compte 6 passes décisives, remonte à la 8e place au classement des buteurs, en compagnie de l'international allemand Wirtz (Bayer Leverkusen) et le Guinéen Guirassy (Borussia Dortmund), avec 9 buts chacun. A l'issue de ce résultat, Wolfsburg rejoint Dortmund à la 10e place, avec 29 points. Amoura (24 ans) s'était engagé avec Wolfsburg durant l'intersaison, pour un contrat de cinq saisons, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise, contre un chèque de 17 millions d'euros. Il aura passé ainsi qu'une seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe sous les couleurs du FC Lugano en Suisse (2021-2023).

**Ligue de football professionnel USMA-USMK au stade Nelson Mandela**

Le match USM Alger-USM Khenchela est délocalisé au stade Nelson Mandela de Baraki, annonce la Ligue de football professionnel (LFP). « Voulant préserver la pelouse du stade 5-Juillet 1962 pour le match de la Supercoupe d'Algérie du samedi 8 février 2025, la rencontre USMA-USMK se déroulera finalement au stade Nelson Mandela de Baraki, le mercredi 5 février 2025, à 17h00 », précise la LFP sur son site officiel. L'enceinte de Baraki avait été fermée pour le renouvellement de sa pelouse, à l'issue du match MC Alger-MC Oran (1-0), disputé le 11 octobre dernier, lors de la 4e journée du championnat. L'USMA, qui reste sur un match nul en déplacement samedi face à l'Olympique Akbou (0-0), occupe la sixième place au tableau avec 22 points, alors que la formation de Khenchela suit derrière à la huitième position, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 20 points chacun. Il s'agit du dernier match de la phase aller de la compétition, avant la reprise du championnat de Ligue 1 Mobilis, avec le déroulement de la 16e journée les 11 et 12 février.

**المكتب العمومي للتوثيق**  
**لأستاذ: مولاي علي بوزيان/ الموثق بوهان رمز رقم 0002256**  
**منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن**  
**تعديل القانون الأساسي**  
**للمؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة**  
**المسماة م. ش. و.ذ.م.م ريبوس مولينا برومو**  
**رأسمالها الاجتماعي: 20.000.000,00 دج**  
**مقرها الاجتماعي بلدية بئر الجير، نهج الألفية ولاية وهران عمارة c مدخل رقم 04 الطابق الرابع، رقم 12**  
**السجل التجاري رقم: رقم: 25 ب 1125560-31/00 بتاريخ 2025/01/15**  
**بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 02 فبراير 2025**  
**المسجل بصفة قانونية، تم تعديل القانون الأساسي للمؤسسة المذكورة أعلاه كالتالي:**  
**توسيع موضوع المؤسسة: بإضافة النشاطات التالية (109.201): مؤسسة أشغال البناء**  
**في مختلف مراحله (109.202) مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء. - (109.203)**  
**مؤسسة أشغال مساكاة البناء والترصيص - (109.204) مؤسسة الدهن الصناعي ودهن**  
**المباني - (109.205) مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباني المعدنية - (109.206)**  
**مؤسسة أشغال الكهرباء - (109.207) مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد -**  
**(109.208) مؤسسة الحماية ضد السرقة (نشاط منظم) - (109.209) مؤسسة الأشغال**  
**العمومية الكبرى والري - (109.210) مؤسسة الحفر والأشغال الريفية - (109.211)**  
**مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات (109.212) مؤسسة أشغال السكك الحديدية**  
**(109.213) مؤسسة الأشغال الحضرية والنظافة العمومية - (109.214) مؤسسة تركيب**  
**الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية - (109.215) مؤسسة وضع القنوات طويلة**  
**المسافة - (109.216) مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية - (109.217)**  
**مؤسسة أعمال الصيانة والخبرة الخاصة بالمنشآت - (109.219) مؤسسة الدراسات**  
**والإنجازات في الهندسة المدنية - (109.220) مؤسسة ترميم البنايات - (109.221)**  
**مؤسسة الدراسات وإنجاز المنشآت الكهربائية والغازية - (109.222) مؤسسة**  
**الدراسات وإنجاز كل فروع نشاطات البناء، الري والأشغال العمومية - (109.223)**  
**مؤسسة بناء وتهيئة المنشآت المختلفة - (109.224) مؤسسة تسيير شبكات الري.**  
**ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهان.**  
**للنشر/ الموثق**  
**04.02.2025**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذة ش. خديجة محضرة قضائية لدى محكمة جندب  
 قضاء وهران / اختصاص مجلس قضاء وهران  
 الذي مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران  
 الهاتف: 041.38.01.15  
 نشر مضمون محضر تبليغ رسمي في جريدة يومية وطنية  
 نحن الأستاذة ش. خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الموافقة لانداء الكائن  
 مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران.  
 بناء على طلب الأستاذة عريف سعد القرظي الشعبي الجزائري مؤسسة عمومية اقتصادية شركة  
 ذات اسمها راسمها 25.300.000,00 دج وكدة السجل رمز 402 بسعي من مديره  
 العنوان: 33 شارع الأمير عبد القادر وهران. بعد الإطلاع على المواد 412 من قانون  
 الإجراءات المدنية والإدارية فقرة 04 والمتضمنة وأذا كانت قيمة التزام تتجاوز خمسمائة ألف  
 دينار 500.000,00 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية  
 الجداول الجوية لقطاعات البناء والأشغال العمومية والري  
 (CACORATH) العنوان: رقم 70 شارع بوقري خليفة وهران. ضد الشركة  
 الوطنية الصينية للأشغال البناء SPA CSCEC ، الساكن: مشغل المستطفي  
 الجامعي لوهران إسطو بدر الجير - وهران. 12 من قانون الإجراءات المدنية  
 والإدارية فقرة 04 والمتضمنة وأذا كانت قيمة الالتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار  
 500.000,00 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية  
 وطنية بناء على ابن بالشر الصادر بتاريخ 2024/12/09 تحت رقم الترتيب  
 24/2270 عن مجلس قضاء وهران محكمة السان، وثيقة اعداد الصندوق الوطني  
 للتأمين المدفوعة الأجر والبطالة التابعة عن سوء الأحوال الجوية لقطاعات البناء  
 والأشغال العمومية والري (CACOBATH) لتتضمن تحت رقم المرجع  
 2024/CTN/B11. محضر تبليغ وثيقة اعداد بتاريخ  
 2024/10/20 عن طريق رسالة مسجلة من قبل الأستاذة ش. خديجة، لمحضر  
 تبليغ وثيقة اعداد بتاريخ 2024/10/20 عن طريق تعليق بالمحكمة من قبل  
 الأستاذة ش. خديجة، محضر تبليغ وثيقة اعداد بتاريخ 2024/10/20 عن طريق  
 تعليق بالبلدية من قبل الأستاذة ش. خديجة، وصل ابيض تحت رقم  
 RR02968645231. فإننا نحن الأستاذة ش. خديجة محضرة قضائية تبليغ وثيقة  
 اعداد محررة بتاريخ 2024/10/20 المدعى عليها ENT REGIONALE  
 DE GENIE RURALE DAHRA بأن ينفع للمدعية الصندوق الوطني  
 للتأمين المدفوعة الأجر والبطالة التابعة عن سوء الأحوال الجوية لقطاعات البناء  
 والأشغال العمومية والري (CACOBATH) مبلغ الدين الذي في ثمت لها  
 والمقدر ستة عشر مليون وأربعمائة واحد وأربعون ألف وأربعمائة واربعة  
 لثمانون دينار جزائري وواحد وأربعون سنتم 16.441.484,411 دج  
 المحضرة القضائية  
 04.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 مجلس قضاء مستغاثم  
 محكمة مستغاثم  
 القسم الشؤون الأسرة  
 باسم الشعب الجزائري  
 حكم  
 ولهذه الأسباب  
 حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا،  
 حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد  
 الخبرة. في الموضوع إفراج الحكم الصادر قبل الفصل في  
 الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ  
 2024/06/26 تحت رقم الفهرس 24/04211 واعتماد تقرير  
 الخبرة المنجز من طرف الدكتور هاني توفيق المودعة بأمانة  
 ضبط المحكمة والقضاء بالجر على المدعى عليها تقيق  
 خديجة المولودة بتاريخ 2005-09-18 بارزوي ابنة محمد  
 وعزروق سعيدة وتعيين والدها المدعى مقدم عليه لرعايتها  
 وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط  
 الحالة المدنية لبلدية أرزيو بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد  
 ميلاد المولودة بتاريخ 2005-09-18 مع الأمر بفتح ملف هذا الحكم بأي  
 جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى. تحميل المدعية  
 المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة  
 بما فيها مصاريف الخبرة المنجز. بدأ صدر الحكم وأفصح به  
 جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته  
 أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.  
 الرئيس /أمين الضبط  
 04.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 مكتب الأستاذة لوي بونو بن أذعية محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم  
 الكائن مكتبه بـ 72 سكن حي الشيخ حمادة مستغاثم  
 الأطلاق عن البيع بشارد الحثي  
 طبقا لتعداد 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
 بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القصر العفري المؤرخ في 2022/12/07  
 رقم 22/05557 والمهور بصيغة التنفيذية رقم 24/149 المؤرخة في 2024/01/29. حيث  
 أنه وبترخيص لورثة رباطي محمود و هم ارمته: رباطي روضة المتصرفة باسمها الشخصي  
 باسم ابنتها القصر: رباطي كوتر، رباطي نسيم، ابتلا من ممتلكته سوسى عواوش و هم:  
 رباطي باية، رباطي مليكة، رباطي عبد الله محمد، رباطي شريف، و رثة رباطي فزوة و هم:  
 زوجة خالفة خطاب المتصرف باسمه الشخصي وباسم ابنته القصر خالفة احلام و ابنته منى  
 على 04 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة، و من الطابق اثنى عشر على 03  
 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، مطبخ المتصرفة بالاسم الشخصي وباسم ابنتها  
 الأمير عبد القادر مساحته 344 م<sup>2</sup> قسم مجموعة المنيحة 78 شابة مزران تبعه لثلاثة  
 المغتربة المسجلة بتاريخ 2009/11/28 ابداع حجم 01 فريفة 4398. العقد لورثة رباطي  
 محمود و هم ارمته: رباطي روضة المتصرفة باسمها الشخصي وباسم ابنتها القصر: رباطي  
 كوتر، رباطي نسيم، ابتلا من ممتلكته سوسى عواوش و هم: رباطي باية، رباطي مليكة،  
 رباطي عبد الله محمد، رباطي شريف، و رثة رباطي فزوة و هم: زوجة خالفة خطاب المتصرف  
 باسمه الشخصي وباسم ابنته القصر خالفة احلام و ابنته منى و هم: خالفة  
 الباس، بحت: الطابق الأرضي يحتوى على: 04 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض،  
 ساحة الطابق اثنى عشر على: 03 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة. تلك  
 لورثة رباطي محمود و هم ارمته: رباطي روضة المتصرفة باسمها الشخصي وباسم ابنتها  
 القصر: رباطي كوتر، رباطي نسيم، ابتلا من ممتلكته سوسى عواوش و هم: رباطي باية،  
 رباطي مليكة، رباطي عبد الله محمد، رباطي شريف، و رثة رباطي فزوة و هم: زوجة خالفة  
 خطاب المتصرف باسمه الشخصي وباسم ابنته القصر خالفة احلام و ابنته منى و هم: خالفة  
 محمود، خالفة الحاي، و ربة بالمراد العفري عرض نافع عن بيع عقار بالمراد العفري  
 وذلك لجلسة 2025/02/11 بمحكمة مستغاثم وذلك امام القاضي البيوع العفري: المسكن  
 الفردي المسكون من طابق ارضي يحتوى على 04 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض،  
 ساحة، و من الطابق اثنى عشر على 03 غرف، صالة، مطبخ، حمام، مرحاض، ساحة  
 المتصرفة بالاسم الشخصي وباسم ابنتها مزران بارزوي بتاريخ 10 مجموعة  
 المنيحة 78 شابة مزران الكلاسة: ان العقار المعروض يوجد، عمد، ويسترسن و يتواضع بجميع  
 ارتفاعه، توابعه وممتلكته دون استثناء او تحفظ تحت ممتلكته من طرف المشتري الذي صرح  
 بأنه عاينه تعرض هذا العقار للاطلاع على نظير الشروط بند الاتصال بمكتب المحضر القضائي  
 المذكور اعلاه او كتابة ضبط المحكمة.  
 المحضر القضائي  
 04.02.2025

مكتب التوثيق للأستاذة بلقوني رشيد موثق بوهان  
 حي الخالدية، شارع 40 متر، رقم: 26، وهران  
 بيع عقار بالمزاد العلني.  
 بناء على طلب ورثة المرحوم طالب عبد اللطيف ولد مصطفى و هم المادة  
 ابرير جميلة بنت بن عمر طالب فاضمة الزهراء بنت عبد اللطيف، طالب عبد  
 الرحيم ولد عبد اللطيف، طالب مريم بنت عبد اللطيف، طالب أمينة بنت عبد  
 اللطيف، طالب سارة بنت عبد اللطيف، طالب فداء بنت عبد اللطيف، طالب  
 محمد ولد مصطفى، طالب رحمة بنت مصطفى طالب عبد الحفيظ ولد مصطفى،  
 طالب عبد الهادي ولد مصطفى، طالب نصيرة بنت مصطفى، طالب لطيفة بنت  
 مصطفى، طالب إخلاص بنت أحمد طالب عبود الحكيم ولد أحمد، طالب فاضمة  
 بنت أحمد، طالب سعاد بنت أحمد، طالب يوشرة بنت أحمد، طالب محمد مصطفى  
 امين ولد أحمد، طالب إيمان بنت أحمد طالب عبد الحميد ولد مصطفى المتكفل  
 باسمه و نيابة عن شقيقته طالب ميمونة بنت مصطفى، طالب ليلى بنت أحمد  
 المتكفلة باسمها و نيابة عن شقيقتها طالب أمال بنت أحمد طالب فتيحة بنت  
 عبد القادر المتكفلة باسمها و نيابة عن ابنتها القاصر طالب أحمد عبد الدين  
 ولد أحمد. وبناء على الأمر القضائي رقم 24/11 الصادر عن رئيس محكمة  
 فلاس، مجلس قضاء وهران، بتاريخ الثامن والعشرين جاتفي من سنة ألفين  
 وأربعة وعشرين 2024/01/28. سبترسج يوم الاثنين السابع عشر فبراير  
 من سنة ألفين وخمسة وعشرين 2025/02/17 على الساعة 10.00 صباحا  
 بمكتب الأستاذة المذكور أعلاه في بيع العقار التالي لتعيينه: التعيين: سكن  
 فردي واقع بوهان، لبلديتها و دائرتها و ولايتها، حي المظفر شارع حسني  
 عقاب رقم 44 و 46 يتكون من طابق ارضي وطابق علوي وسطح: الطابق  
 الأرضي يحتوى على بيهون (02) للدخول مراب محل، مرحاض و حديقة. و حديقة  
 الطابق العلوي: يحتوى على بيهو، فاعتين (02) للاستقبال، ثلاثة (03) غرف  
 بيت حمام، مرحاض، غرفة مهملات مطبخ وثلاثة (03) أسطح. مجموع من  
 مساحة الأرضية المشيد عليها العقار تبلغ خمسمائة و تسعين متر مربع 590  
 م<sup>2</sup>. يوجد دفتر الشروط المذكور بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع.  
 السعر الافتتاحي للبيع بالمزاد العلني للعقار اعلاه هو خمسة وأربعون مليون  
 دينار جزائري 45.000.000,00 دج.  
 للإعلان/الموثق  
 04.02.2025

**WASH'N DELIVERY**  
 Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9  
 Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
 041 879 674  
 0770 936 836

**Vends**

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro 0556 366 201

**Location Appartement**

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le : 0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

**Agence de voyage SFICIFA**

Mesra - Mostaganem  
 Rue Mohamed Khemisti  
 Face Maison Renault  
 Tel: 06 61 78 30 05

discover the world

**SOS**

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

**SOS**

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Torrents de boue, voitures emportées...

## De sévères inondations sèment le chaos en Sicile

**P**luies extrêmes et dévastatrices pour l'île italienne. Les pompiers ont secouru des habitants piégés dans les rues inondées et des voitures ont été emportées par les eaux dans la région sicilienne de Messine, ce dimanche 2 février, après que l'équivalent d'un mois de précipitations est tombé en seulement quatre heures.

Près de 150 millimètres de pluie sont tombés, saturant le système d'évacuation des eaux, a indiqué la municipalité dans un communiqué, décrivant un « événement d'une ampleur exceptionnelle ». Les fortes pluies ont provoqué des coulées de boue et les véhicules stationnés près des cours d'eau ont été emportés par ce qui s'est transformé en véritables torrents, comme vous pouvez le voir sur les images ci-dessous.



Autre dégât causé par ces pluies : un gouffre immense s'est ouvert à Catane, à quelques mètres seulement de la circulation.

Les pompiers ont mené plus de 100 interventions, utilisant notamment des canots pneumatiques pour secourir des personnes bloquées dans leurs habitations. L'alerte météorologique

lancée à temps a permis d'éviter tout blessé dans les zones touchées, a indiqué la protection civile.

Le mauvais temps s'est également abattu sur la Calabre, dans le sud de la péninsule italienne, où le maire de Catanzaro, Nicola Fiorita, a appelé la population à rester chez elle.

Crash à Washington

## 55 corps repêchés du fleuve Potomac et identifiés



**L**e chef des pompiers de la capitale américaine a tenu une conférence de presse ce dimanche après-midi, précisant que les secours s'attendent à trouver d'autres corps après l'opération de levage de l'épave.

Quatre jours après la collision aérienne à Washington entre un avion de ligne et un hélicoptère militaire qui a coûté la vie à 67 personnes, 55 corps ont été repêchés du fleuve Potomac et identifiés, ont indiqué ce dimanche 2 février les autorités locales.

"De nouveaux corps ont été localisés et repêchés. Jusque-là, 55 victimes de cet accident ont été identifiées", a indiqué le chef des pompiers de la capitale américaine John Donnelly au cours d'une conférence de presse ce dimanche après-midi.

Les recherches se poursuivent "Nous allons rester ici et continuer les recherches jusqu'à ce qu'on ait tout le monde," a-t-il promis. "Nous pensons pouvoir récupérer toutes les victimes."

"Nous nous attendons à trouver d'autres corps en repêchant le

fuselage" de l'avion, a-t-il encore précisé. Après un travail de préparation minutieux, les services de secours prévoient d'entamer les opérations de levage de l'épave de l'avion ce lundi 3 février. Un navire grue était positionné à côté dimanche, selon un photographe de l'AFP.

Plus de 200 embarcations ont été impliquées dans cette opération de grande ampleur, qui dure depuis bientôt quatre jours, ont précisé les autorités.

Plus tôt dans la journée de dimanche, des familles de victimes sont venues se recueillir sur la rive du Potomac, à proximité du lieu du crash des deux appareils et ont déposé des roses blanches.

"Le manque de personnel dans le contrôle aérien est un problème majeur depuis des années et des années", a reconnu le nouveau ministre des Transports Sean Duffy dimanche sur Fox News, en promettant "des gens brillants, intelligents et talentueuses dans les tours de contrôle".

La presse américaine avait révélé jeudi que les effectifs de la

tour de contrôle de l'aéroport Ronald-Reagan de Washington n'étaient "pas" à leur niveau "normal" au moment de la collision entre les deux appareils.

Le président républicain Donald Trump a lui mis en cause - sans preuve - les politiques de diversité mises en œuvre dans l'administration américaine pour expliquer la catastrophe aérienne et ce manque d'effectif.

Les enquêteurs de l'Agence américaine de sécurité des transports (NTSB), indépendante du gouvernement, espèrent publier un rapport préliminaire sous trente jours. Leur investigation complète pourrait prendre un an.

États-Unis

## Un blessé grave après une collision entre un avion et un remorqueur à l'aéroport de Chicago

**A**ux États-Unis, la série noire de l'aviation continue. Samedi 1er février dans la soirée, un avion est entré en collision avec un remorqueur à l'aéroport international O'Hare de Chicago. Une personne, le conducteur du remorqueur d'avion, a été grièvement blessée dans l'accident, rapporte la presse américaine, dont CBSNews.

Selon les premiers éléments livrés par la police, une aile d'avion aurait provoqué le retournement du remorqueur, coinçant son conducteur sous le véhicule. Cet employé de l'aéroport, un homme âgé de 64 ans, a été transporté à l'hôpital dans un état critique. Souffrant de blessures à la tête et sur le bas du corps, il serait maintenant dans un état

Finistère

## En déplacement, il s'arrête prendre un café et empoche 500.000 euros

**U**n petit café qui vaut un demi-million. Le 24 janvier, un homme a poussé les portes du café de L'Aulne, un bar-tabac situé sur les quais bordant la rivière du même nom, à Châteaulin. En déplacement dans la petite ville située entre Quimper et Brest (Finistère), l'homme sort d'un rendez-vous professionnel et s'arrête prendre un café dans cette ville « qu'il ne connaît pas ». Il en profite pour s'acheter un jeu à gratter, se saisit de sa pièce de 2 euros et vous connaissez la suite. L'heureux joueur a empoché 500.000 euros au jeu Cash proposé par La Française des jeux. « Je n'ai pas pu reprendre la route tout de suite », a-t-il confié à la FDJ au moment de récupérer son gain. Que va-t-il en faire ? A priori, il devrait investir dans l'immobilier.

L'homme sera pris en charge par le service Accompagnement et expérience gagnants mis en place par la Française des jeux, qui accompagne les personnes empochant au moins 500.000 euros.

Australie

## Une ministre s'excuse après avoir fait parcourir près de 450 kilomètres à son chauffeur pour un déjeuner privé

**L**a ministre des Transports de l'État australien de Nouvelle-Galles du Sud, Jo Haylen, s'est excusée ce dimanche 2 février après avoir utilisé son chauffeur de fonction pour la conduire, avec des amis, à un déjeuner privé situé à plus de 100 kilomètres de ses bureaux de Sydney, rapporte le Guardian. La note pour ce voyage effectué lors de la fête nationale australienne le 26 janvier s'élève à 750 dollars australiens (près de 450 euros). "J'ai pris la mauvaise décision", a déclaré Jo Haylen à des journalistes, promettant de rembourser les coûts engendrés par ce voyage de 13 heures et de 446 kilomètres en tout. Interrogée sur les raisons pour lesquelles elle n'avait pas simplement réservé un taxi, la ministre a reconnu qu'elle "aurait dû le faire, rétrospectivement". Jo Haylen a assuré que ce trajet était conforme aux règles en vigueur au sein du gouvernement, mais a admis qu'il n'était pas éthique.

"Je comprends que les gens aient de grandes attentes envers leurs représentants publics, et dans cette situation, j'ai échoué à ce test", a-t-elle ajouté, selon la chaîne ABC.

Dans un communiqué, le Premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud, Chris Minns, a dénoncé un comportement "clairement inacceptable" de la part de sa ministre. Il a indiqué avoir demandé à ses services d'étudier une potentielle modification des règles relatives à l'utilisation de voitures ministérielles "afin que cela ne se reproduise plus". Le chef de l'opposition dans cet État australien, Mark Speakman, a appelé à la démission de la ministre, estimant sur X qu'elle ne s'est excusée "que parce qu'elle a été prise en flagrant délit" et affirmant que l'affaire était "une insulte au contribuable".



stable. Aucun autre blessé n'est à déplorer, notamment à bord de l'avion de transport, un Bombardier CRJ200 qui arrivait de la ville de Kalamazoo, dans l'État américain du Michigan.

Une enquête a été ouverte par la Federal Aviation Administration (FAA), l'agence gouvernementale américaine en charge de l'aviation civile, pour déterminer des causes de cette collision,

alors que les États-Unis ont connu deux autres accidents dramatiques ces derniers jours.

La veille, sept personnes ont trouvé la mort dans le crash d'un hélicoptère de transport médical à Philadelphie. Deux jours plus tôt, mercredi, un avion de ligne a percuté un hélicoptère militaire au-dessus de Washington, faisant 67 morts à bord des deux appareils.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

- |  |   |
|--|---|
| 11h00 Les Feux de l'amour                  | 12h55 Journal   |
| 11h45 Petits plats en équilibre            | 13h40 Journal   |
| 11h50 Les douze coups de midi              | 13h45 Basique, l'essentiel de la musique                      |
| 12h55 Petits plats en équilibre            | 13h47 Expression directe                                      |
| 13h00 JT 13h                               | 13h50 Ça commence aujourd'hui                                 |
| 13h40 Petits plats en équilibre            | 16h15 Affaire conclue   |
| 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 17h05 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre |
| 14h20 Sous les yeux de ses voisins         | 18h00 Tout le monde a son mot à dire                          |
| 15h50 Les secrets de mes voisins           | 18h35 N'oubliez pas les paroles                               |
| 17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  | 19h55 Journal   |
| 18h30 Ici tout commence                    | 20h00 Journal 20h00   |
| 19h10 Demain nous appartient               | 20h54 Image du jour : Le Tournoi des Six Nations              |
| 20h00 JT 20h                               | 20h56 Les révélations des Victoires de la musique             |
| 21h00 C'est Canteloup                      | 21h05 Le Mans / Paris-SG                                      |
| 21h10 Qui veut gagner des millions ?       | 23h10 Thomas Pesquet : Objectif France                        |
| 22h15 Qui veut gagner des millions ?       | 00h20 Expression directe                                      |
| 23h20 Qui veut gagner des millions ?       | 00h25 Rivages   |
| 00h35 New York Unité Spéciale              | 01h15 Rivages   |
| 01h25 New York Unité Spéciale              | 02h00 Rivages   |
|  | 02h45 The Tourist   |



3

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 05h52 Tokyo Vice                 | 12h10 La p'tite librairie              |
| 06h54 Viendez au Groland         | 12h15 Dans le rétro                    |
| 07h04 En aparté                  | 12h30 ICI 12/13                        |
| 07h36 Désordres                  | 14h45 Tandem                           |
| 08h10 La boîte à questions       | 15h45 Tandem                           |
| 08h15 Sauvage : Canicule 2       | 16h35 La p'tite librairie              |
| 10h04 Viendez au Groland         | 16h45 Duels en familles                |
| 12h09 La boîte à questions       | 17h20 Slam                             |
| 12h19 En aparté                  | 18h05 Questions pour un champion       |
| 12h54 Clique                     | 18h50 Journal                          |
| 13h25 Back to Black              | 19h00 Dans le rétro                    |
| 15h24 Bob Marley : One Love      | 19h12 Hors la ville                    |
| 17h08 Hot Ones                   | 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 17h46 Comme un prince            | 19h50 Tout le sport                    |
| 19h14 La boîte à questions       | 20h00 Le mag Ligue 1                   |
| 19h21 Clique                     | 20h12 Le journal des talents           |
| 19h56 En aparté                  | 20h15 Dans le rétro                    |
| 20h34 En aparté                  | 20h20 Un si grand soleil               |
| 21h10 Le tableau volé            | 20h40 Un si grand soleil               |
| 22h41 Faut voir ! L'hebdo cinéma | 21h05 A priori                         |
| 23h20 Clique                     | 22h00 A priori                         |
| 23h52 Une vie                    | 22h55 Les Pennac(s)                    |
| 00h49 Bis repetita               | 00h55 Patron incognito                 |
| 02h19 Ma part de Gaulois         | 02h50 Programmes de la nuit            |
| 03h47 The Blue Diamond           |  |



arte

- |  |  |
|--|--|
| 05h30 Incroyables transformations        | 11h40 Les monts Métallifères   |
| 06h30 Incroyables transformations        | 13h00 Les Yéniches en quête de reconnaissance                        |
| 07h30 Incroyables transformations        | 13h35 Crime au village : La mariée était en rouge                    |
| 08h35 M6 Boutique                        | 15h25 Voyage en Méditerranée   |
| 09h45 Ça peut vous arriver               | 15h55 L'Afrique vue du ciel  |
| 11h30 Ça peut vous arriver chez vous     | 16h35 L'Afrique vue du ciel  |
| 12h40 Météo                              | 17h25 Invitation au voyage   |
| 12h45 Le 12.45                           | 18h10 Invitation au voyage   |
| 13h40 Un jour, un doc                    | 18h55 Voyage en cuisine  |
| 14h50 Un jour, un doc                    | 19h30 Le dessous des images  |
| 15h50 Un jour, un doc                    | 19h45 Arte journal   |
| 16h50 Un jour, un doc                    | 20h05 28 minutes   |
| 17h25 La roue de la fortune              | 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel                            |
| 18h35 La meilleure boulangerie de France | 21h00 Ikea, le seigneur des forêts                                   |
| 19h40 Météo                              | 22h35 Opération Afrique : La course aux matières premières de demain |
| 19h45 Le 19.45                           | 23h30 Brexit Blues : Cinq ans après la sortie de l'UE                |
| 20h35 Scènes de ménages                  | 00h35 Iron Butterflies   |
| 21h10 Cauchemar en cuisine               | 01h55 Exit Plan  |
| 22h55 Cauchemar en cuisine               | 03h20 Grande-Bretagne, voyage aux sources de l'alpinisme             |
| 00h55 Patron incognito                   |  |
| 02h50 Programmes de la nuit              |  |



3

21h10

## A PRIORI



À 27 ans, Iris quitte l'école de police en tant que major pour rejoindre un commissariat du Sud. Son attachement aux procédures et ses connaissances juridiques suscitent l'animosité de sa nouvelle brigade, particulièrement celle de Victor, 54 ans. Ce policier solitaire aux méthodes controversées devient son partenaire imposé. Une affaire d'accident de la circulation, proche du classement, met à l'épreuve ce duo mal assorti. Leurs approches divergentes se complètent pour révéler un homicide minutieusement planifié. Le succès de leur collaboration fait remonter les troublants secrets familiaux d'Iris.



21h10

## LE TABLEAU VOLÉ



André Masson, commissaire-priseur au sein de la maison de vente Scotie's, vient d'effectuer, en compagnie de sa stagiaire Aurore, à une belle acquisition. De retour au bureau, tous deux examinent un courrier affirmant qu'un tableau apparemment important a été retrouvé dans la cave de Martin Keller, ouvrier chimiste à Mulhouse. Intrigué, André décide de s'y rendre en compagnie de son ex-épouse, Bertina, pour étudier de plus près le tableau. Après avoir été présentés à la famille Keller par leur avocate, Suzanne Eggerman, André et Bertina découvrent stupéfaits la toile.



20h50

## IKEA, LE SEIGNEUR DES FORÊTS



Dès les années 50, Ingvar Kamprad révolutionne le marché du meuble en Suède : des intérieurs clés en main proposés à des prix accessibles à tous, disponibles en libre service dans de grands centres accessibles en voiture, où l'on peut manger et même dormir ! 20% des meubles achetés chez Ikea proviennent de Pologne, où la main d'œuvre est moins chère. Le géant du capitalisme est surtout dévot pour les forêts : allié à des sous-traitants et fournisseurs peu scrupuleux, il participe à l'exploitation intensive et incontrôlée du bois.



**ORAN**  
17 | 08

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



08h01  
06h33  
69%  
16 km/h

Alger	☁	14-08
Constantine	☁	13-05
Annaba	☁	17-09
Ouargla	☁	19-05
Mostaganem	☁	17-09
Béchar	☀	18-04

Génocide de l'armée sioniste à Ghaza

## Plus de 61.000 Palestiniens sont tombés en martyrs

La guerre génocidaire menée par l'armée d'occupation sioniste contre la bande de Ghaza pendant plus de 15 mois a fait pas moins de 61.709 martyrs, dont 47.487 ont été accueillis dans les hôpitaux, et 14.222 autres sont restés sous les décombres, a indiqué dimanche le chef du Bureau des médias à Ghaza, Salama Maarouf. Maarouf a fait savoir, dans un point de presse tenu dans la ville de Ghaza, que le génocide des forces d'occupation sioniste dans l'enclave a fait "61.709 martyrs, dont 47.487 ont été accueillis dans les hôpitaux, alors que 14.222 autres sont restés sous les décombres", ajoutant que "17.881 enfants sont tombés en martyrs, en plus de la démolition de 450.000 unités résidentielles". L'occupation sioniste "a tué 17.881 enfants, dont 214 bébés, nés et tués au cours du génocide, alors que 38.000 autres sont devenus orphelins", a-t-il ajouté. "L'occupation a tué 1155 cadres médicaux, 205 journalistes et 194 éléments de la Défense civile", a poursuivi la même source. Le chef du Bureau des médias a également affirmé que l'occupation sioniste a arrêté plus de 6000 Palestiniens, dont des dizaines sont tombés en martyrs sous la torture dans les geôles et les centres de détention. "Le déplacement forcé, dû au génocide, a touché plus de 2 millions de Palestiniens, dont certains ont changé de demeure plus de 25 fois, dans des conditions privées du moindre service", a-t-il noté.

Occupation sioniste

## Des milliers de Libanais protestent

Des milliers de Libanais ont participé à des manifestations dimanche, avançant vers les abords des villages encore sous occupation sioniste dans les régions Est et Centre du sud du Liban, selon un responsable local. Les manifestations, dans une nouvelle tentative de demander le retrait sioniste du territoire libanais, ont eu lieu notamment près de huit villages frontaliers, dont Aitaroun, Blida, Mays El Jabal, Houla, Markaba, Adaisseh, Kafr Kila et Rab al-Thalathen. Le maire de Kafr Kila, Hassan Sheet, a déclaré que les marches visaient à faire pression sur les autorités – y compris l'armée libanaise, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (Finul) et le comité de 5 membres supervisant le cessez-le-feu – pour qu'elles prennent des mesures décisives en vue du retrait des sionistes du territoire libanais occupé.

Crise humanitaire à Ghaza

## Le Hamas met en garde

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a déclaré dimanche que la bande de Ghaza était une «zone sinistrée», et a mis en garde contre la catastrophe humanitaire sans précédent qui menace plus de 2,4 millions d'habitants à mesure que les destructions se poursuivent et que les ressources essentielles s'épuisent. Dans un communiqué, Hamas a indiqué que plus de 61.709 personnes sont tombées en martyres à Ghaza, dont 47.487 martyrs confirmés dans les hôpitaux et 14.222 personnes toujours portées disparues sous les décombres. Le nombre de blessés a quant à lui atteint 111.588. L'agression sioniste génocidaire a également déplacé plus de 2 millions de Palestiniens, dont beaucoup ont été contraints de fuir à plusieurs reprises, explique le mouvement de résistance palestinien selon lequel au moins 450.000 logements avaient été endommagés dont 170.000 ont été complètement détruits par les bombardements de l'entité sioniste. L'agression militaire sioniste a également paralysé totalement ou presque le système de santé palestinien, forçant 34 hôpitaux et 80 centres de soins à fermer. Dans son communiqué, Hamas a estimé les pertes économiques à plus de 50 milliards de dollars US, citant la destruction des secteurs industriel, commercial, agricole, médical et éducatif ainsi que des systèmes de communication, avant de mettre en garde face à l'aggravation de la situation humanitaire à Ghaza du fait du blocus mis en place par l'entité sioniste en cours, qui a déjà causé de graves pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments, et met en danger des centaines de milliers de vies.

Pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental

## Le soutien de la France est «une grave erreur»

Le soutien apporté par la France au pseudo "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara occidental est "une grave erreur", a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, rappelant au président français Emmanuel Macron les obligations de son pays, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, supposé garant de la légalité internationale. "Nous avons parlé avec le président Macron plus de 2 heures 30 en marge du sommet du G7 à Bari, le 13 juin dernier. (...) Il m'a alors annoncé qu'il allait faire un geste pour reconnaître la "marocanité" du Sahara occidental, ce que nous savions déjà. Je l'ai alors prévenu: "Vous faites une grave erreur?! Vous n'allez rien gagner et vous allez nous perdre", a déclaré le président de la République au journal français "l'Opinion". "Et vous oubliez que vous êtes un membre permanent du Conseil de sécurité, donc protecteur de la légalité internationale", a-t-il ajouté dans un entretien à ce quotidien. Affirmant que le conflit au Sahara occiden-

tal est "une question de décolonisation pour l'ONU qui n'a toujours pas été réglée", le président de la République a rappelé que "l'indépendance de l'Algérie a été obtenue après cent trente ans de combat". Le président de la République a relevé, dans ce contexte, que "la Cour internationale de Justice a dit (dans un avis consultatif rendu en 1975) qu'il n'y avait aucun lien de tutelle entre le Sahara occidental et le Maroc, si ce n'est des relations économiques", et que la justice européenne, à son tour, "reconnaît progressivement les droits des Sahraouis". Le président de la République, qui s'est longuement confié à l'Opinion, a assuré, par ailleurs, que l'Algérie est "dans la réaction" avec le Maroc. "C'est presque un jeu d'échecs où nous sommes contraints de répondre à des actes que nous jugeons hostiles", a-t-il soutenu, relevant que "le Maroc a été le premier à vouloir porter atteinte à l'intégrité de l'Algérie avec son agression en 1963, neuf mois après l'in-

dépendance, une agression qui a fait 850 martyrs". Le président de la République a déploré, à ce propos, les "visées expansionnistes" qu'a toujours eues le Maroc, citant pour preuve, la reconnaissance tardive de la Mauritanie. "Il n'a reconnu la Mauritanie qu'en 1972, soit douze ans après son indépendance", a-t-il regretté. Il a rappelé, en outre, que "c'est encore les autorités marocaines qui ont imposé le visa aux ressortissants algériens en 1994 après les attentats de Marrakech". "Nous leur avons récemment interdit le survol de notre espace aérien parce qu'ils réalisent des exercices militaires conjoints avec l'armée israélienne à notre frontière, ce qui est contraire à la politique de bon voisinage que nous avons toujours essayé de maintenir", a-t-il expliqué. Néanmoins, le président de la République a reconnu que les deux pays "devront mettre un terme à cette situation un jour". "Le peuple marocain est un peuple frère pour lequel nous ne souhaitons que le meilleur", a-t-il conclu.

Président de la République

## Notre seule préoccupation, c'est l'instauration de l'Etat palestinien

La seule préoccupation de l'Algérie est l'instauration d'un Etat palestinien, a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, assurant qu'Alger normalisera ses relations avec Israël "le jour même où il y aura un Etat palestinien". "Mes prédécesseurs, les présidents Chadli et Bouteflika, que Dieu ait leurs âmes, avaient déjà expliqué qu'ils n'avaient aucun problème avec Israël", a rappelé le président de la République dans un entretien accordé au journal français l'Opinion. Il a affirmé que la normalisation se fera "le jour même où il y aura un Etat palestinien. Ça va dans le sens de l'histoire", insistant sur le fait que "notre seule préoccupation, c'est l'instauration de l'Etat palestinien". Il a signalé, dans ce même contexte, que l'Algérie a réussi à faire reconnaître la Palestine par 143 Etats de l'ONU comme membre à part entière. Concernant la Syrie, le président de la République a rappelé avoir voulu, au sommet de la Ligue arabe à

Alger en 2022, réintroduire la Syrie au sein de l'instance. "Deux pays s'y sont opposés alors qu'ils ont invité le président Bachar el Assad au sommet suivant à Riyad. Il n'y a pas toujours de solidarité dans le monde oriental. Pour le reste, nous avons toujours parlé à l'ex-président syrien tout en étant ferme avec lui. Nous n'avons jamais accepté les massacres contre son peuple", a-t-il poursuivi. Interrogé au sujet de la position de l'Algérie vis-à-vis du conflit opposant la Russie à l'Ukraine, le président de la République a relevé "le double standard" adopté par certains pays. "L'Algérie est entière. Elle a du mal à comprendre le double standard. Il faudrait condamner l'intervention en Ukraine, mais pas l'annexion du Golan ou du Sahara occidental", s'est-il étonné. "Quand je suis allé voir Vladimir Poutine en Russie en juin 2023, Emmanuel Macron m'a dit de voir si je pouvais tenter quelque chose pour la paix. Le président russe m'a aussi donné son feu vert. Il était prêt à dialoguer, mais Volodymyr Zelensky n'a pas répondu", a révélé M. Tebboune. S'agissant de la situation au Sahel, le président de la République a déploré le fait que "les Etats du Sahel, comme beaucoup d'autres pays africains, (n'aient) pas réussi à construire des institutions solides et plus résilientes". Concernant le Mali, il a indiqué que l'Algérie avait un plan de développement pour le nord du pays qu'elle était prête à financer "à hauteur de plusieurs centaines de millions de dollars". De même qu'elle était disponible à rassembler les signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, dénoncé l'année dernière par Bamako, selon lui, assurant que "l'Algérie ne cher-

che pas à administrer le Mali que nous considérons comme un pays frère pour lequel notre main sera toujours tendue". Le président de la République a exprimé, par ailleurs, son soutien à son homologue tunisien Kaïs Saïed "qui a remis les pendules à l'heure en restaurant le régime présidentiel qu'a connu la Tunisie depuis son indépendance". "La Tunisie n'a pas de sérieux problèmes en dehors d'un endettement et d'une croissance faible. Nous l'aidons autant que l'on peut parce que c'est un excellent voisin qui a subi les bombardements de l'aviation coloniale à cause de son soutien à la Guerre d'indépendance algérienne", a-t-il dit. C'est un pays qui "mérite d'être soutenu, le temps de passer cette conjoncture difficile", a-t-il ajouté. Evoquant les relations avec la Chine, le président de la République a affirmé : "nous avons une longue amitié". Concernant les relations algéro-italiennes, le président de la République a précisé que "contrairement à l'extrême droite française, nous avons d'excellentes relations avec la droite radicale italienne, d'autant que nous n'avons aucun contentieux, ni mémoriel, ni autre. L'Italie a toujours été un partenaire très fiable". Pour ce qui est des relations avec les Etats-Unis, le président de la République a estimé qu'elles étaient "restées bonnes avec tous les différents présidents américains, qu'ils soient démocrates ou républicains". "Lorsque j'ai été élu en 2019, (Donald Trump) m'a envoyé une lettre pour me féliciter quelques heures après les résultats, quand le président (français) Macron a mis quatre jours pour +prendre acte+ de mon élection. Nous n'oublierons jamais, non plus, que les Etats-Unis ont introduit la cause algérienne à l'ONU", a-t-il conclu.